



RELOCALISATION PORTUAIRE — Le ministre de la PME, M. Charles Lapointe, a annoncé de nouveaux développements dans le dossier relocalisation des installations por-

tuaires de Chicoutimi. Il était le conférencier invité à l'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce. A droite, le président ex-officio de la Chambre de Commerce, M. Julien Lemieux.

Installations portuaires

Finies les promesses: Ottawa passe aux actes

CHICOUTIMI (CF) — Ottawa devrait être en mesure de dévoiler d'ici trois semaines le lieu choisi pour la relocalisation des installations portuaires de Chicoutimi.

Le ministre d'Etat à la petite et moyenne entreprise, M. Charles Lapointe, a fait part de cette nouvelle hier, alors qu'il était invité à adresser la parole aux membres de la Chambre de Commerce de Chicoutimi réunis en assemblée générale annuelle.

Il a indiqué que le Conseil des ports nationaux détenait déjà des options sur 80 p.c. des terrains nécessaires et qu'il devrait s'être assuré la propriété des 20 p.c. manquant d'ici trois semaines.

C'est pour des raisons évi-

dentées d'échec à la spéculation que le ministre s'est abstenu, hier soir, de préciser l'emplacement visé par Ottawa.

D'après lui, l'échéancier initialement établi pour la concrétisation du projet de relocalisation portuaire n'aurait guère subi plus de huit mois de retard. On avait prévu que le tout serait complété en 1983. Maintenant, si tout se déroule normalement, on aura atteint l'objectif vers la fin de 1983 ou dans les premiers mois de 1984.

M. Lapointe a dit attendre le rapport du comité de relocalisation portuaire, notamment composé de représentants de la ville de Chicoutimi et du ministère des Travaux publics. Il prévoit pouvoir transmettre celui-ci au Conseil du trésor vers

la fin de la présente année et annoncer peu après la construction des nouvelles installations portuaires, pour lesquelles on prévoit un investissement de \$9 millions.

Le reste de l'allocation du ministre a porté sur les programmes et l'action de son ministère, sur lesquels il a cru de bon aloi d'informer les hommes d'affaires venus l'entendre.

"Je suis votre avocat au sein du cabinet", leur a-t-il notamment lancé. Il voulait ainsi inviter le milieu des affaires et les propriétaires de petites et moyennes entreprises à entretenir un contact plus étroit avec lui, de manière à aider son travail ministériel dans le développement de programmes destinés à la PME.

EQUIPEMENT DE RESTAURANT
NEUF OU USAGE
543-4441
J.-W. Picard Ltée
81, Jacques-Cartier ouest
Chicoutimi

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

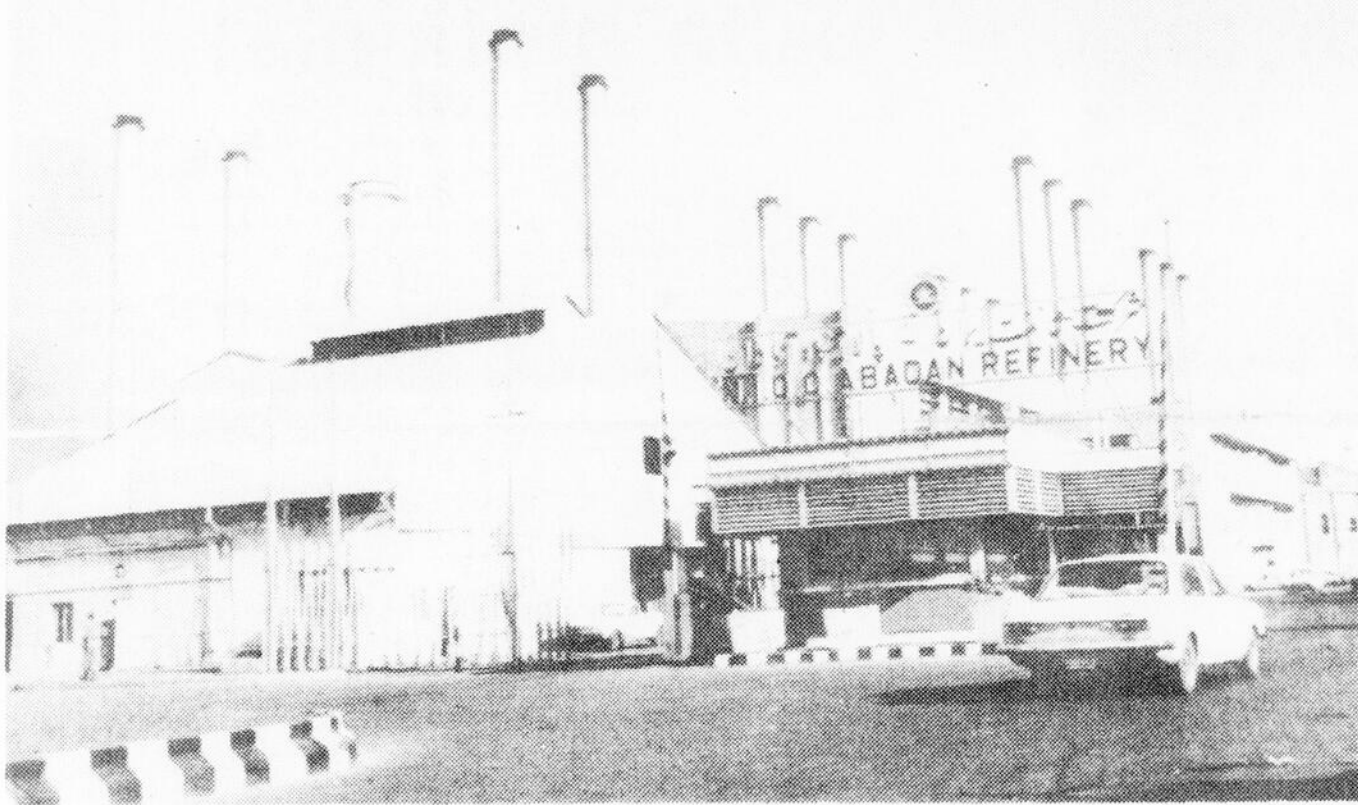
7e année No 328

Mercredi 24 septembre 1980

64 pages

ALARMES
SEULE ET UNIQUE STATION CENTRALE D'ALARME APPROUVÉE PAR ULCC DANS LA RÉGION
ULCC
ALMA: 662-2063
CHICOUTIMI: 545-4006

LA COPE **30¢** AU COMPTOIR



AVANT LA DESTRUCTION — Une vue des installations pétrolières d'Abadan avant la destruction, hier, par les forces armées irakiennes. Il s'agit

de la deuxième plus importante raffinerie du monde.

Irak-Iran

Combats violents

(AFP) — Alors que les combats depuis plus de 48 heures, ont redoublé de violence et que Washington et Moscou ont annoncé mardi leur volonté de rester neutres dans le conflit, les forces irakiennes qui avaient pénétré en territoire iranien en début de journée ont annoncé la destruction des installations pétrolières d'Abadan, où se trouve la seconde raffinerie du monde. Selon le communiqué irakien, l'armée de terre irakienne a encerclé Abadan et Mouhamara (Khorramchar pour les Iraniens), deux villes du Khuzistan iranien que le communiqué décrit comme étant "complètement isolées du reste du pays".

La radio britannique a, de son côté, annoncé, citant un opérateur-radio d'un navire se trouvant à 4 milles en face du port d'Abadan, qu'un violent incendie avait éclaté dans l'après-midi dans la ville, touchant notamment deux complexes de la

raffinerie. Plusieurs réservoirs auraient été détruits, a ajouté la BBC.

Par ailleurs, l'Irak a affirmé que Bagdad avait été bombardée par l'aviation iranienne, information démentie dans la soirée par l'état-major iranien, selon lequel l'aviation iranienne n'avait attaqué que des "bases aériennes et des objectifs militaires".

Cependant, l'agence irakienne INA affirmait mardi soir que l'aviation iranienne avait lancé 3 raids dans l'après-midi contre 4 aéroports irakiens, dont celui de Bagdad, qui a été légèrement endommagé. INA indiquait aussi que 10 soldats irakiens avaient

Survol du conflit

Pages B 12, B 13 et B 20

bon jour

La météo

Généralement ensoleillé
Page A 2

La Quotidienne

Dans l'ordre: 5-5-0

Baseball

Expos 7, Pittsburgh 1
Phillies 3, Saint-Louis 6
Page B 1

Hockey

Match hors-concours
Métabetchouan 7, Saint-Gervais 6
Page B 3

la région

Intervention du MEQ

Les commissions scolaires régionales n'ont guère pris la récente intervention du ministère de l'Éducation du Québec.
Page A 8

Vains espoirs

Les espoirs qu'avaient soulevés la nomination de deux conciliateurs pour mettre un terme au conflit de travail qui perdure dans trois usines de l'entreprise Abitibi-Price de la région ne sont pas concrétisés après quatre jours de conciliation.
Page A 9

le canada

Céréales menacées

Après la sécheresse du mois de juillet, voilà que c'est la pluie qui menace la récolte des céréales dans l'Ouest canadien.
Page B 16

sommaire

— Annonces classées	D 10
— Bandes dessinées	B 4
— Bourse	B 17
— Bridge	B 4
— Cinéma	A 19
— Décès	D 11
— Finances	B 16
— Horoscope	B 4
— Mots croisés	B 4
— Mot mystère	B 4
— Sports	B 1
— Télévision	A 18

Pour nous rejoindre

Publicité - 545-4474
Rédaction - 545-4480
Abonnement - 545-4664
Annonces classées - 545-4895

Elle mord le nez du passager

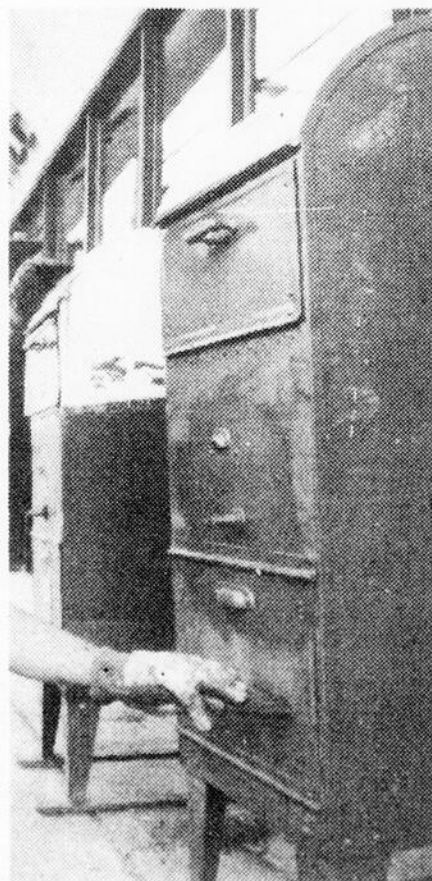
MODANE (AP) — Une femme chauffeur de taxi, Mme Suzanne Gallioz, avait pris lundi soir un client qui voulait se rendre à St-Jean-de-Maurienne. Mais en cours de route, le passager, demanda à être conduit au village des Chavannes-en-Maurienne.

A l'arrivée, alors que Mme Gallioz lui demandait le montant de la course, il la frappa au visage et tenta de s'emparer de son sac. Mais la conductrice ne se laissa pas impressionner et d'un coup de dent furieuse, elle lui enleva... le bout du nez. L'agresseur prit alors la fuite.

Il devait être rapidement retrouvé à Saint-Michel-de-Maurienne par les gendarmes. Il est vrai qu'il portait au milieu du visage le signe particulièrement visible de son crime. Il s'agit de Marcel Fernandez, 24 ans, domicilié à Chateaufort et actuellement en déplacement à La Praz. Il a été présenté au parquet d'Albertville mardi.

Postes

Les commis s'apprêtent à déclencher la grève



OTTAWA (PC) — Quelque 75 pour cent des 47,000 commis de la fonction publique fédérale se sont prononcés en faveur d'une grève nationale qui pourrait perturber l'ensemble des programmes gouvernementaux, a annoncé, mardi, le président de l'Alliance de la fonction publique du Canada, M. Andy Stewart.

La grève pourrait être déclenchée dès lundi prochain si les négociations de dernière heure avec le Conseil du Trésor, qui doivent se tenir mercredi, n'aboutissent pas à une entente acceptable, a dit M. Stewart.

Quelque 92 pour cent des 47,000 commis fédéraux ont participé au vote de grève, a-t-il précisé, indiquant que ce groupe de fonctionnaires est en position légale de grève depuis le 6 septembre.

Autre texte page A 16

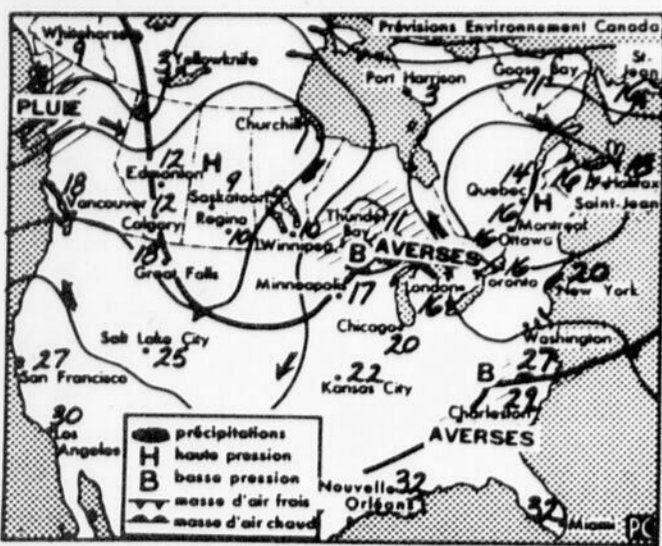
Les Expos reprennent le premier rang

Page B 1



GAGNE A SOREL — L'entraîneur des Saguenéens de Chicoutimi, Michel Morin, a surpris un peu tout le monde, hier, en cédant l'ailier droit de 18 ans Rémi Gagné aux Eperviers de Sorel en retour d'un joueur de centre à caractère défensif, André Mercier. Les détails en page B 1.

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la météo émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour jeudi: Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: mercredi, ennuagement en fin de journée. Maximum, près de 10. Jeudi: pluvieux.

LAC-ST-JEAN, SAGUENAY, Rivière-du-Loup et de La Malbaie: généralement ensoleillé. Maximum, de 10 à 12. Jeudi: ennuagement suivi de quelques averses.

Mauricie et parc des Laurentides: généralement ensoleillé. Maximum de 10 à 12. Jeudi: ennuagement suivi de quelques averses.

Baie-Comeau et Sept-Îles: généralement ensoleillé. Maximum, près de 12. Jeudi: ennuagement.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie et Gaspé: ensoleillé avec passages nuageux. Vents de l'ouest devenant modérés au cours de la journée mercredi. Maximum, près de 12. Jeudi: beau.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: vents de l'ouest de 30 à 40 km-h. Maximum, de 8 à 10. Jeudi: beau.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures en degrés centigrades relevées dans les principales villes de l'Amérique du nord:

	Min.	Max
Whitehorse	3	12
Prince George	6	15
Prince Rupert	8	14
Vancouver	11	16
Victoria	10	16
Jasper	6	14
Edmonton	4	14
Calgary	4	13
Lethbridge	7	17
Yellowknife	-3	0
Prince Albert	3	5
Saskatoon	5	10
Regina	3	15
Winnipeg	-1	8
Churchill	-3	0

marées

SEPT-ÎLES — La marée sera haute à 01h55 (3m.0cm) et basse à 08h10 (.1cm). Elle sera à nouveau haute à 14h25 (2m.8cm) et basse à 20h25 (.0cm).

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 03h15 (5m.7cm) et basse à 09h25 (.1cm). Elle sera à nouveau haute à 15h40 (5m.6cm) et basse à 21h45 (.1cm).

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 03h10 (5m.1cm) et basse à 10h40 (.1cm). Elle sera à nouveau haute à 15h35 (5m.0cm) et basse à 23h00 (.1cm).

Un gars obstiné!

Une cible de prédilection

CHICOUTIMI (MR) — Jean Savard, 24 ans, du boulevard Taschereau à Jonquière, ne manque pas de suite dans les idées, si l'on en croit les plaintes déposées contre lui, hier, par la Sûreté municipale de Jonquière.

En effet, en quelques mois, le jeune homme aurait cambriolé pas moins de dix fois le supermarché Proviso, du boulevard Mellon, dans le secteur Arvida!... Toujours selon les chefs d'accusation retenus contre lui, il aurait toutefois dû sortir bredouille à moult reprises de l'établissement cambriolé; mais aurait été plus chanceux à quelques reprises, en empochant des valeurs variant entre \$125 et \$500.

Quoi qu'il en soit, son procureur, Me René Duchrocher, offrait un plaidoyer de non-culpabilité, hier, devant le juge André Gauthier de la Cour des sessions de Chicoutimi, et l'enquête préliminaire a été fixée au 9 octobre; Savard a pu recouvrer sa liberté provisoire.

Six mois

Par ailleurs, Dominique Tremblay, 30 ans, de Chicoutimi, a écopé de six mois de prison après

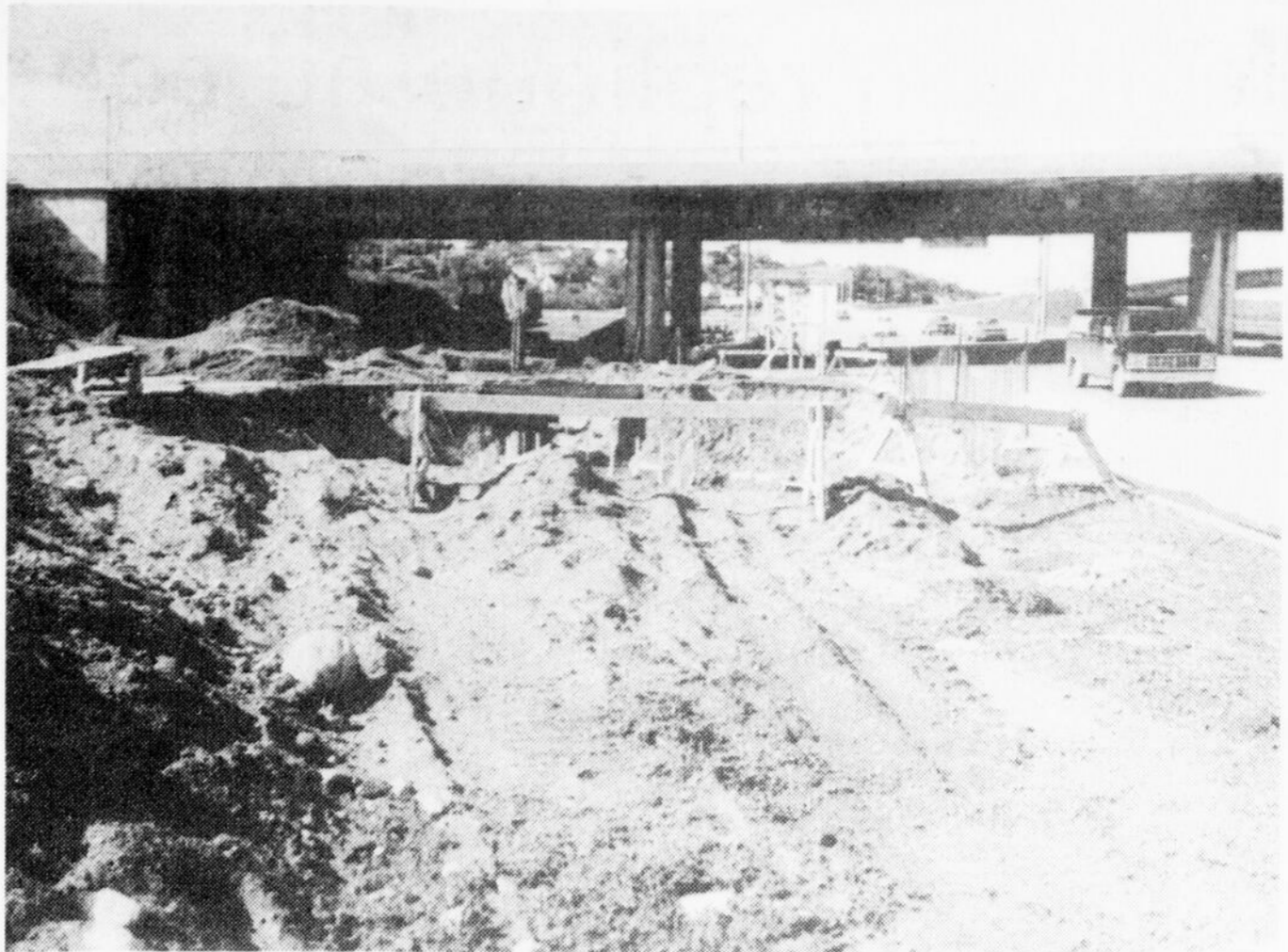
avoir avoué la commission, en avril, de deux cambriolages dans des résidences d'été du lac Clair, à Saint-David-Falardeau.

Le prévenu, que son procureur, Me Léo Godin, a décrit comme étant presque réhabilité, avait notamment dévalisé la maison d'été des Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil, emportant des biens évalués à plus de \$2,000. Il était en outre accusé de conduite en état d'ébriété.

En matière de vol, mais dans un ordre de moindre gravité, une dame de 55 ans, de Jonquière, a bénéficié d'un sursis de sentence de deux ans, en rapport avec la commission de deux vols à l'étalage. Le juge Gauthier a accepté la version de l'avocat de la Défense, Me Léo Godin, selon qui le simple passage de la prévenue devant les tribunaux constituait, pour elle, une punition suffisante.

Examen psychiatrique

Enfin, le présumé exhibitionniste de 33 ans, du secteur Nord de Chicoutimi, dont il était question, hier, a été envoyé à un examen médical plus approfondi, et doit revenir en cour dans un délai de 30 jours.



AQUEDUC DU SECTEUR NORD — Les travaux de construction de la conduite d'aqueduc entre Chicoutimi et le secteur Nord se poursuivent. Hier, on en était à la hauteur du boulevard Lamarque. La circulation a dû être perturbée pendant

quelques heures, de manière à permettre l'enfouissement de la conduite. Celle-ci traverse le Saguenay sous le pont Dubuc. On prévoit la fin des travaux pour la fin du mois de novembre.

faits divers

Nouveau vol d'objets liturgiques

L'église St-Jacques d'Arvida reçoit une visite matinale!

par Mario Roy

JONQUIÈRE — Après une longue période d'acalmie dans les délits de ce type, un nouveau vol d'objets liturgiques a été commis, tôt hier matin, au Saguenay. L'église Saint-Jacques d'Arvida a cette fois été la victime des cambrioleurs.

Ceux-ci ont mis la main sur deux calices ainsi que quatre ciboires, des objets plaqués or ou argent, selon les cas; ils ont de plus emporté les portes du tabernacle, des portes plaquées or, avec des fioritures en argent massif, qui sont en outre de véritables objets d'art. L'évaluation que l'on peut donner à ces objets sacrés ferait état d'une valeur de près de \$6,000.

Les voleurs se sont introduits dans l'église par une fenêtre du sous-sol, ont fracturé plusieurs armoires et gravement endommagé le tabernacle. Ils ont emporté leur butin en l'emplant à l'intérieur d'un sac fait de la nappe du maître-autel.

C'est le curé de la paroisse Saint-Jacques, l'abbé Albert Poisson, qui a découvert le vol, vers huit heures hier.

Inutile de dire que le prêtre s'est montré désespéré, alors que les policiers le rencontrèrent afin de recueillir son témoignage. Les détectives Jean Arsenault et Yvon Martineau, de la Sûreté municipale de

Jonquière, affirmaient être sur une piste intéressante.

Une vague de vol d'objets liturgiques avait été déclenchée, dans la région, par le vol de l'ostensoir des Soeurs servantes du Saint-Sacrement, à Chicoutimi, au début de l'année.

Voleur régulier

ALMA (MR) — En quelques semaines, un individu de Saint-Henri-de-Taillon a réussi à accumuler quelque \$1,500 d'objets divers, uniquement en s'adonnant de façon régulière au vol à l'étalage.

C'est ce qu'ont pu constater, hier, les enquêteurs de la Sûreté municipale d'Alma, qui ont perquisitionné chez ce quadragénaire, marié et père de famille.

L'homme aurait déjà été condamné à un mois de prison après d'innombrables récives en matière de vol à l'étalage.

"Il vit de ce genre de larcins... et du bien-être social..." commentaient les policiers, alors que l'individu était formellement mis en accusation devant un juge de paix, au Palais de justice d'Alma.

Incendie

Par ailleurs, la Sûreté

municipale d'Alma a ouvert une enquête en rapport avec un incendie qui détruisait, en après-midi, hier, une résidence d'été du rang Mélançon, à Alma. Aucun autre détail n'était disponible à ce sujet.

Second hold-up

JONQUIÈRE (MR) — Second hold-up en moins de 24 heures, à Jonquière. Cette fois, le braqueur s'est attaqué à l'épicerie d'accommodation Saint-Hilaire, sur la rue du même nom, à Jon-

quière. Il s'est présenté masqué et armé d'un revolver, au moment de la fermeture, dans la nuit de lundi à hier.

Seule une employée se trouvait dans l'établissement à ce moment, et elle était contrainte de remettre plusieurs dizaines de dollars à son assaillant, qui prenait la fuite à pieds.

La Sûreté municipale de Jonquière, qui mène l'enquête, constate plusieurs similitudes entre ce vol, et celui perpétré la veille à la station-service Spur, du secteur Arvida.

Pénitencier à vie

QUEBEC (PC) — André Gagnon, 38 ans, de Rimouski, a été condamné hier au pénitencier à vie pour le meurtre de son épouse. Après 10 ans de détention, il sera toutefois admissible à une libération conditionnelle.

C'est le 16 mai dernier que Doris Chapados, âgée de 35 ans, a été tuée pendant son sommeil d'un coup de

fusil de calibre 410. La sentence a été prononcée par le juge Yvan Mignault de la Cour supérieure, qui a recommandé, à la requête de la défense, que le prévenu subisse des examens psychiatriques.

L'accusé avait avoué sa culpabilité à une accusation de meurtre au deuxième degré.

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

1051, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI — GTH 4B5 — TEL. 545-4474

Fondé le 1^{er} octobre 1973

Édité et imprimé par:

Le Progrès du Saguenay Limitée

President du conseil d'administration et éditeur

Jean-Guy FAUCHER

President-directeur general

Gaston VACHON

Directeur du marketing

Paul BERGERON

Directeur de la rédaction

Denis TREMBLAY

Tresorier

Jacques LAROUCHE

Directeur de l'information

Bertrand GENEST

Directeur des ventes

Jean TREMBLAY

Redacteur en chef

Bertrand TREMBLAY

Directeur du tirage

Jean-Louis LAVOIE

Chef des nouvelles

Marcel RIVARD

Directeur de la distribution

Jean BELAND

Chef de pupitre

Richard BANFORD

Alma et les environs

866-4506-07

St-Felicien et les environs

879-3832

Abonnement et service à domicile

(sans frais interurbains)

545-4664

Annonces classées

545-4895

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean est membre de l'Association des quotidiens du Canada et de La Presse Canadienne, seule agence autorisée à utiliser les textes du journal.



Dépot légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe (no 3213)

Le QUOTIDIEN

TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR

\$1.65 par semaine

Dans les dépôts

\$0.30 la copie

PAR LA POSTE

Saguenay-Lac-Saint-Jean

3 mois \$30.00

6 mois \$50.00

1 an \$100.00

Autres régions au Canada

6 mois \$60.00

1 an \$115.00

Pays étrangers

6 mois \$80.00

1 an \$150.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

Dépot légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

Accusé de meurtre

THETFORD MINES (PC) — Une accusation de meurtre avec préméditation a été portée hier au Palais de justice de Thetford Mines contre Serge Leblanc, 20 ans, domicilié à Saint-Praxède.

Le coroner Jean-Marc Langlois avait, la veille, tenu le jeune Leblanc criminellement responsable de la mort de Camille Bellegarde, âgé de 22 ans, également de Saint-Praxède.

Ce dernier avait été abattu le 14 septembre dernier d'une décharge de fusil de calibre 410 reçue en plein visage. Le drame était lié à une affaire de meurtres.

La chaleur, c'est de l'argent! En gaspillez-vous?

Ligue de l'Électricité du Québec

NEW YORK

ACTION DE GRACE
10 AU 13 OCTOBRE

\$14700
par personne
2 par chambre

Départ de Jonquière et Chicoutimi (Rest. Vlo).
Voyage en autocar de luxe.

RESERVEZ AVANT LE 30 SEPTEMBRE ET OBTENEZ GRATUITEMENT UN MAGNIFIQUE SAC DE VOYAGE.

C'est le temps de réserver pour vos vacances d'hiver.

Voyages Bonneau

JONQUIÈRE
700, boul. St-François
547-6645

Abitibi-Price

Manif en réplique au coup fourré de la compagnie

CHICOUTIMI (AB) — Parce qu'ils n'ont pas tellement apprécié le geste de la compagnie Abitibi-Price qui a parachuté dans la résidence de tous ses employés le contenu de l'offre globale présentée aux dirigeants syndicaux en fin de semaine, environ 600 syndiqués ont manifesté devant les trois installations que possède l'entreprise dans la région hier matin.

Dans un communiqué de presse émis hier, la CSN explique que les travailleurs ont perçu cette tactique patronale comme étant de la provocation puisqu'ils se sont élus des représentants pour négocier leur convention collective.

La manifestation qui s'est entamée vers 6h00 a pris fin quelques heures plus tard et plusieurs cadres de la compagnie n'ont pu traverser la ligne de picketing. Aucun geste de violence n'a été signalé. Les policiers ont surveillé l'événement, sans intervenir directement.

"Coup fourré"

Les dirigeants syndicaux de la CSN n'ont pas tellement goûté le geste de la compagnie. "Au lieu de participer de bonne foi aux séances de conciliation, ils (les patrons) n'ont fait que profiter de la période de conciliation pour fabriquer un véritable coup fourré", explique-t-on dans un communiqué de presse.

On accuse la compagnie d'avoir tenté d'intimider les travailleurs par "l'envoi d'une lettre dont le contenu ne faisait aucunement mention des principales revendications des travailleurs..." Le porte-parole syndical, M. Jean-Pierre Simard a par ailleurs signalé que le document en question "qui peut sembler très ronflant, cache certains mensonges".

C'est ainsi que le 7 cents d'ajustement l'heure ne concerne pas tous les employés. Il ne s'appliquerait pas aux journaliers, papeteriers et hommes de métier, de telle sorte qu'à l'expiration du contrat, le taux horaire de

base qui sera versé à la Consolidated-Bathurst de Ville de La Baie ne correspondra pas à celui d'Abitibi-Price pour ces trois catégories d'employés. Il se situerait à \$10.38 l'heure chez Consol contre \$10.15 chez Abitibi-Price, a-t-il expliqué.

D'autres manifestations du genre de celles survenues hier matin risquent de se reproduire au cours des prochains jours. Le front commun n'a pas l'intention de convoquer ses membres en assemblée générale pour l'instant.

Enfin, le ministère québécois du Travail constate l'impasse dans les négociations, mais son porte-parole ajoute qu'il n'est pas question pour le moment de nommer des médiateurs, dont le rôle est moralement plus fort que celui des conciliateurs.

Pourtant, s'il faut en croire la compagnie, la situation est drôlement urgente, puisqu'elle répète depuis la fin de semaine que la situation actuelle met sérieusement en péril le plein maintien des opérations en cours des prochains mois.



VOISINE — Christiane Tremblay, voisine du septuagénaire Rosario Lapointe.

Septuagénaire poignardé et volé

Huit témoins donnent leur version du drame survenu

par Mario Roy

CHICOUTIMI — Le Chicoutimien Gerald

ne prennent guère l'affirmation au sérieux, bien que Bédard porte des taches

l'hôpital de Chicoutimi, d'où il n'est pas ressorti depuis. Deux des six ou sept plaies

constatées à son abdomen étaient dangereuses, et ont d'ailleurs entraîné des interventions chirurgicales, selon le chirurgien Claude Dufour. Le septuagénaire est alité, subit de profondes séquelles de l'événement, et entretient peu de chances de voir son état s'améliorer.

Le 6 août, Gerald Bédard fuit vers Jonquière, où les policiers l'appréhendent au cours de la nuit. Dans ses poches, le détective Vincent Gaudreault trouve une montre au bracelet brisé et \$40.

Il appartient au juge Gauthier de décider si Bédard sera cité à procès; il devra trancher après qu'il aura entendu, ce matin, les représentations des procureurs en présence, Mes Gratien Duchesne et Claude Beaulieu.



PREVENU — Le Chicoutimien Gerald Bédard, accusé de tentative de meurtre et de vol qualifié.

Bédard, 25 ans, a poignardé un homme de 75 ans pour lui arracher sa montre et quelques dizaines de dollars; le drame a constitué l'issue surprenante d'une journée passée à boire et à fraterniser.

C'est du moins ce que soutient la Couronne, qui faisait entendre huit témoins dans le cadre de l'enquête préliminaire qui s'instruisait devant le juge André Gauthier, de la Cour des sessions de Chicoutimi, hier.

Dans un état d'ivresse avancée, quelques minutes après le dramatique événement, Bédard avouait à trois personnes au moins s'être servi de son couteau. "Mais j'ai laissé le couteau dans la cuisine..." ajouta-t-il à l'intention du chauffeur de taxi Thomas-Eugène Lapointe, 62 ans, soulagé d'entendre cette seconde partie de la confidence...

Quant aux deux autres confidents, Joachim Duchesne et Jacques Tanguay, ils

de sang sur lui; les deux hommes ne sont pas non plus sans remarquer que leur copain porte une certaine somme d'argent sur lui.

La première personne qui s'est rendue compte de la réalité du crime, c'est une jeune femme de la rue Lorne, Christiane Tremblay, voisine du septuagénaire Rosario Lapointe.

"Au cours de la journée, j'ai vu Gerald Bédard entrer et sortir à quelques reprises du domicile de Rosario Lapointe... Et vers 20h30, j'ai vu M. Lapointe, au bas de son escalier... Il demandait du secours," témoigne-t-elle.

Le mécanicien Paul Blanchette, 56 ans, qui loge avec le vieil homme, a également vu Bédard dans le logis de la rue Lorne. "Ils buvaient de la bière, et ils parlaient amicalement", rapporte-t-il. Mais il ne sait pas ce qui s'est passé en soirée.

Le fait est que, vers 21h00, Rosario Lapointe est conduit à

Lourdes pertes

Un bâtiment de ferme est la proie des flammes

ALBANEL (MR) — Plusieurs animaux de ferme ont été brûlés vifs dans l'incendie d'une grange à Albanel, hier soir. Les pertes sont sommairement évaluées à plus de \$40,000 puisque des bêtes de race extrêmement coûteuses ont péri dans les flammes.

Au moins une douzaine de bêtes ont brûlé alors que d'autres ont pu être sauvées. L'incendie s'est déclaré vers 20h30 dans un bâtiment de ferme appartenant à M. Paul-Armand Ouellet,

du rang 5, à Albanel. Quelques minutes plus tard, les pompiers de Normandin et de Dolbeau étaient demandés en renfort et se trouvaient toujours sur les lieux vers les 22h00, hier soir.

Les causes du sinistre n'ont pas été déterminées. On se souvient que 24 heures plus tôt, les flammes détruisaient un autre bâtiment de ferme et la machinerie agricole qu'il contenait à Ste-Marguerite-Marie au Lac-Saint-Jean.

BR et rapport du CCRT

Examen minutieux du document avant tout commentaire

CHICOUTIMI — Attendu depuis plus de deux mois, le fameux rapport dans lequel le Conseil canadien des relations de travail (CCRT) explique son refus d'imposer un premier contrat de travail dans six succursales de la Banque Royale de la région vient d'être publié, et ce, à la veille de la reprise des négociations qui se déroulent ce matin à Chicoutimi, en présence du médiateur M. Roch Saint-Hilaire.

Le contenu du volumineux document n'a pas été rendu public. Autant la CSN que la Ban-

que Royale attendent de l'avoir sérieusement scruté avant de le commenter.

Ce matin, c'est toutefois la reprise des pourparlers qui attirera l'attention des grévistes qui souligneront le premier anniversaire de leur grève, dimanche prochain.

Celles-ci se sont réunies en assemblée générale hier après-midi, mais les porte-parole syndicaux ont respecté le mutisme le plus complet et ont refusé de révéler le contenu des délibérations. On s'est limité à dire, grande nouvelle, que la grève se poursuit.

Sa durée sera sans aucun doute conditionnée aux résultats des négociations qui se déroulent aujourd'hui. On sait que la question des salaires faisait toujours l'objet d'achoppement entre les parties. La Banque Royale ne voulait pas révéler la nature des augmentations de salaire qu'elle consentira en 1981, en prétextant qu'elles seront conditionnées à sa "politique nationale".

Les syndiqués veulent obtenir la garantie qu'elles seront au moins équivalentes à l'augmentation de l'IPC.

Aménagement sur la Chamouchouane

Hydro-Québec attend critiques et commentaires des organismes

ALMA (BM) — Ce que les gens d'Hydro-Québec attendent des organismes et de la population, ce sont leurs commentaires sur le projet d'aménagement de la rivière Chamouchouane et ce, afin d'orienter les études qui devront nécessairement être faites si l'on passe à l'étape d'avant-projet.

C'est la réponse qu'a donnée l'ingénieur J.-Robert Sabourin, d'Hy-

dro-Québec, aux personnes qui s'inquiètent du fait que les organismes à caractère socio-économique n'ont pas accès aux données techniques nécessaires à la préparation de mémoires sérieux. Ce problème a été soulevé par le président du CRD, M. André Harvey, et par le directeur du Conseil de la zone touristique d'Alma, M. François Laroche, hier soir au cours

d'une rencontre d'information organisée par Hydro-Québec, à l'hôtel de ville d'Alma.

M. Laroche a également demandé aux gens de la société d'Etat si cette dernière accepterait que des organismes ou des personnes de la région participent aux études d'impact de façon à en être témoin. Le directeur général du Conseil régional des loisirs, M. Michel Byette, a

demandé, quant à lui, si les études ont été faites en ce qui concerne les zones récréatives touchées par le projet. L'aménagiste à l'emploi d'Hydro-Québec, M. Claude Lemay, lui a répondu qu'on en était à l'étape de l'inventaire des ressources récréatives et que les études se poursuivraient à l'étape de l'avant-projet, si évidemment on se rend jusque-là.

Territoire agricole

Intervention du conseil auprès de la Commission de protection

CHICOUTIMI (GL) — Le Conseil métropolitain du Haut-Saguenay interviendra auprès de la Commission de protection du territoire agricole afin que les modalités de la loi 90 sur le zonage agricole soient effectives à la date d'entrée en vigueur de la loi et non rétroactivement.

Cette intervention fait suite à une résolution présentée par la ville de Chicoutimi, et qui a reçu l'appui de la totalité des municipalités membres de l'organisme

supra-municipal à l'exception de Jonquière.

Toutefois, les représentants de la ville de Jonquière se sont ralliés à leurs collègues lors de la séance du conseil métropolitain hier soir.

Le législateur voulait que la loi 90 soit rétroactive, c'est-à-dire que certaines terres ayant un potentiel agricole mais déjà propriété de citoyens reviennent sous la juridiction de la Commission de protection du territoire agricole, organisme chargé de

l'application de la loi 90.

C'est principalement sur le territoire de la ville de Chicoutimi que le phénomène de rétroaction posait le plus de problèmes. D'ailleurs, les citoyens mécontents avaient envahi la salle des délibérations de l'hôtel de ville de Chicoutimi lors d'une séance du conseil plus tôt cette année.

L'intervention du Haut-Saguenay stipule que la loi 90 devait entrer en application lors de sa mise en vigueur soit le 5 juin dernier.

VENTE

ULTRA DECOR

Débutant le 22 septembre

Rabais jusqu'à

50%

• Sur tapis et prélat en magasin.

- Les rabais s'appliquent également sur les achats sur échantillons.

t d s tapis et draperies SAGUENAY

2108, boul. Tadoussac - CHICOUTIMI, (secteur nord) Tél.: 545-1290.

commentaire

L'ouananiche, la forêt et Normandin seraient affectés

Si les écologistes s'opposent à la construction de l'autoroute Alma-La Baie, ils manifestent encore plus d'hostilité à l'endroit du projet d'aménagement de la rivière Chamouchouane (ou Ashouapmouchouan si vous préférez) caressé par l'Hydro-Québec.



bertrand tremblay

Probablement parce qu'ils sont imités par les pêcheurs et même des citoyens sceptiques devant les avantages que la région peut retirer d'une telle exploitation.

L'Hydro-Québec a toutefois soigneusement préparé le dossier et elle devrait finalement avoir raison de tous les obstacles. D'ailleurs, ceux qui participeront aux séances d'information, ce soir, à l'hôtel de ville de Saint-Félicien, puis mardi soir prochain, le 30 septembre, au sous-sol de l'église de Normandin, et enfin le mercredi, premier octobre à la salle du conseil municipal de Notre-Dame-de-La-Doré, s'en rendront facilement compte.

L'établissement d'un réseau de trois ou quatre centrales hydro-électriques sur la rivière Chamou-

chouane affecterait considérablement la vie aquatique et détruirait les frayères naturelles de l'ouananiche.

Les spécialistes de l'Hydro ne cherchent pas à dissimuler les inconvénients: l'Ouananiche ne pourrait plus se reproduire dans cette rivière. Mais on prétend pouvoir favoriser la formation de frayères dans d'autres affluents du lac Saint-Jean.

Les pêcheurs de notre saumon d'eau douce se demanderont alors, avec raison, pourquoi les biologistes du ministère de l'Environnement ont estimé nécessaire, il y a deux ans, de consacrer une dizaine de millions de dollars dans la construction d'un tuyau pour le déversement des eaux usées rejetées par la Donohue de Saint-Félicien dans la rivière Mistassini, 32 milles plus loin.

La réalisation du projet nécessiterait également la formation de réservoirs. Il faudrait donc inonder une superficie variant de 340 à 625 kilomètres carrés. C'est une perte importante d'une richesse renouvelable dont on déplore justement la mauvaise utilisation. Dans son analyse, l'Hydro reconnaît que "c'est la perte de ces terres propices à la production de matière li-

gnifère". La Société d'Etat s'empresse toutefois d'ajouter que "cet impact serait largement réduit par la planification des futurs territoires de coupe établie conjointement par Hydro-Québec et le ministère de l'Énergie et des Ressources. Cette planification permettrait le déboisement ordonné des terres susceptibles d'être inondées".

Enfin, le parc de Chute-à-l'Ours si patiemment aménagé par le patriarche de Normandin, Louis-Ovide Bouchard, perdrait beaucoup de son charme par la disparition de la grande chute. Certains paysages, d'une grande beauté sauvage, seraient radicalement transformés.

L'Hydro croit cependant que la région retirerait de cette exploitation de la Chamouchouane des avantages importants, comme les retombées économiques durant la période de construction.

De 1,000 jusqu'à 7,300 travailleurs, à la période la plus intense, seraient utilisés tout au cours des sept ans de la construction. Il s'agirait toutefois d'ouvriers de l'extérieur de la région en grande partie, car "la construction de centrales et de barrages requiert un type de spécialisation que peu d'ouvriers dans la région possèdent actuellement".

L'Hydro-Québec ne précise toutefois pas dans son rapport combien d'emplois l'utilisation de l'énergie développée par la Chamouchouane pourrait générer en permanence dans la région.

L'Alcan a évité la nationalisation de l'électricité en 1962 parce que son réseau garantissait le maintien de quelque 9,000 emplois dans la région.

Il faut que l'énergie de nos rivières serve davantage à notre développement économique.

Avant la nationalisation de l'électricité, c'est dans notre région que l'électricité coûtait le moins cher. Ce taux réduit contrebalançait les inconvénients de l'éloignement des grands centres, et devenait donc un puissant élément dans la naissance et la progression des petites et moyennes entreprises. On nous a arraché cet avantage sans accorder de compensation, notamment dans le domaine du transport. Il n'est pas superflu de le rappeler à l'occasion du débat sur l'aménagement de la Chamouchouane.

parole aux lecteurs

Comment on forme des musiciens

Ce fut fête au courant du mois de juillet pour M. et Mme Ernest Desbiens, de Saint-Alexis de Grande-Baie. C'était leur 60^e anniversaire de mariage.

Ce couple d'amoureux ayant décidé d'élever une famille, d'éduquer de leur mieux les enfants qu'ils mettraient au monde, durent se faire violence souvent pour donner du caractère, de la volonté et de la foi à ce petit monde.

Ernest fut forgeron durant bon nombre d'années, travailla dans des chantiers, fut vendeur d'automobiles, soudeur; son sport favori était les courses de chevaux. Enfin, doué de talent, de courage et d'une foi extraordinaire, il réussit à élever cette famille secondée en tout temps par son admirable épouse Marie Juliette Fortin, fille d'un important fermier de la paroisse, Patrice Fortin.

Celle-ci fit ses études académiques et musicales chez les sœurs Ursulines de Roberval. Des onze enfants qu'ils mirent au monde, il en reste six. Ce sont: Maria D.-Auger de Baie-Comeau; Rose-Blanche D.-Dufour; Yvonick et Marcelle de Ville de La Baie; Geneviève D.-Simard, de Baie-Comeau, et Huguette D.-Desmeules, de Chicoutimi-Nord.



Voici maintenant un résumé de l'histoire musicale de notre famille. Lorsque nous étions jeunes, notre grand-père Joseph Desbiens, maître-chanteur de sa paroisse, compositeur de plusieurs complaintes dont quelques-unes sont aux archives de la Société historique du Saguenay, ce grand-père de caractère jovial, sortait son violon après le souper familial, cela mettait de la gaieté. Très souvent, nos parents chantaient en duo, notre mère qui était organiste de la paroisse se

plaisait à cultiver notre sens artistique en nous faisant pratiquer des petites comédies musicales pour enfants, et combien de soirées elle a organisées pour aider les mouvements de la paroisse tout en faisant participer sa famille, mais n'oubliant pas d'y joindre de nombreux jeunes qui en gardent encore des souvenirs inoubliables.

Toute cette culture aboutit à un résultat tel que leurs six enfants eurent un idéal musical très marqué avec études donnant des ser-

vices bénévoles et professionnels dans leurs milieux respectifs, musique de toutes sortes: classique, liturgique, jazz, blues accompagnements, orchestres, enseignement et maintenant sur quarante-trois petits-enfants de leur lignée, vingt-huit font de la musique avec études professionnelles universitaires, conservatoire, études moyennes, d'autres avec leur talent naturel sans étude, et, cela continue dans la génération des arrière-petits-enfants qui sont maintenant au nombre de 19.

Enfin, nous rendons ici un hommage public à nos parents pour tout ce qu'ils ont fait pour nous et nous les remercions.

Lors de cette petite fête intime, M. Jean-Yves Corneau, vicaire de la paroisse, à notre demande, se fit un plaisir de venir bénir nos deux jubilaires.

Avant de terminer, on se doit de mentionner aux parents qui paient des cours à leurs enfants que cela ne suffit pas pour qu'ils deviennent des musiciens, il faut aussi prendre le temps de les aider en les écoutant assez souvent pour les encourager, de là dépend beaucoup de succès.

Mme Maria Desbiens-Auger, 57, De Bienville, Baie-Comeau. Le 19 septembre.



Le Palais de justice, centre communautaire

Alma ne se laisse pas damer le pion! En effet, le nombre et la qualité de ses organismes communautaires et culturels font l'envie de bien des milieux. Les nombreuses idées qu'on nous emprunte en font foi.

Chez nous, les leaders n'ont jamais manqué et ne manquent pas encore. Le syndicalisme, le coopératisme et le corporatisme ça nous connaît! A chaque époque de son développement, il s'est trouvé à Alma des hommes et des femmes pour prendre en main le destin de l'un ou l'autre monde qui demandait à vivre.

Aujourd'hui, ce sont des responsables d'organismes communautaires et culturels qui se lèvent pour revendiquer un droit de cité dans la ville d'Alma.

Des routes, des services et des bâtisses de tous genres c'est bon et nous apprécions que d'aucuns s'y intéressent. Cependant les aspirations d'une société ne se limitent pas là. "Les arbres ne doivent pas faire oublier la forêt". Le milieu doit permettre aux hommes et aux femmes de demeurer

conscients de leurs droits, de leurs responsabilités et respectueux des droits des autres. Il doit leur permettre de croire à l'amour, la beauté et la solidarité.

Depuis longtemps déjà le monde du travail et celui des affaires économiques se sont organisés selon leurs besoins respectifs. Aujourd'hui, c'est au tour du petit monde des "affaires humaines" de vouloir s'organiser et de se faire une place. Qui pourrait lui en vouloir?

Depuis plus d'un an, de nombreux organismes communautaires et culturels ont une volonté commune de se regrouper pour échanger des services, coordonner leurs activités et mieux servir la communauté à laquelle ils appartiennent.

Le "Regroupement des organismes communautaires et culturels d'Alma" (ROCCA) un nouveau-né de la place demande un toit qui lui permettrait de grandir et de se développer selon ses aspirations. De quel droit pourrait-on lui refuser une franche collaboration?

Il se trouve à Alma un Centre pour le monde du

travail, 20, Saint-Joseph sud, et un Conseil économique pour le monde des affaires, 85, Saint-Joseph sud. Pourquoi ne pourrions-nous pas espérer d'avoir un jour un "centre communautaire" au 95, Saint-Joseph sud (Palais de justice actuel) pour

l'homme qui habite la ville?

Quelle belle chose dont la Cité d'Alma serait fière!

Georgette Beaulieu, Service d'information et de référence du Lac 453, Sacré-Coeur O., Alma. Le 15 septembre 1980.

Etre ou ne pas être, voilà la question

J'aimerais par la présente, rectifier les faits à la suite de la réponse de M. Lamontagne (ou de son secrétaire), après mes attaques à son endroit, lors de la conférence de presse des Six heures d'Alexis le trotteur, 10^e édition.

1. M. Lamontagne, je crois que vous avez été nommé député du comté Roberval pour en défendre les intérêts. Donc, même si l'organisation des Six heures n'a pas été depuis les trois dernières années, vous "té... oreilles" pour avoir des subventions, c'est tout simplement parce que l'on savait que la demande de subventions vous était toujours remise pour fin d'accepta-

tion et ce, par le sous-ministre des Finances.

2. Que l'organisation des Six heures eut passé pour un "nid de Péquistes", ce n'est encore pas une raison pour refuser toute subvention puisque la population de La Doré est derrière cette manifestation et qu'à la dernière élection, elle a aidé votre réélection dans ce même comté. J'espère que ça ne se reproduira plus.

3. Vous m'avez aussi dit de travailler pour mon organisme au lieu de m'occuper de vous. N'avez aucune crainte M. Lamontagne, si vous travailliez autant pour votre comté que j'ai pu travailler pour les Six heures d'Alexis le trot-

teur, il n'y aurait probablement plus d'argent pour les autres comtés de la province et vous feriez comme moi, vous vous retireriez.

4. Vous avez également dit de nous procurer les formules de demande d'assistance financière du ministère des Loisirs de la Chasse et de la Pêche. M. Lamontagne, nous prenez-vous pour des idiots, nous ne présentons tout de même pas nos demandes de subventions sur du papier hygiénique quand même! Sachez que ce que le ministère nous envoie toute la papeterie nécessaire.

5. Et pour terminer M. Lamontagne, si vous aviez été dream whip en

chef au lieu de whip en chef, on aurait peut-être pu vous "té... les oreilles".

Maintenant que les faits sont rétablis, j'espère que les organismes à but non lucratif ainsi que la population aideront M. Antonin Dufour à remporter la convention du Parti québécois dans le comté de Roberval, pour ensuite être nommé député de ce même comté.

Guy Baillargeon, prés., 8e, 9e, 10e édition Six heures d'Alexis le trotteur, 188, Ave Maisons Mobiles, Delisle, P.Q. G0W 1L0 668-5837

A une grande dame

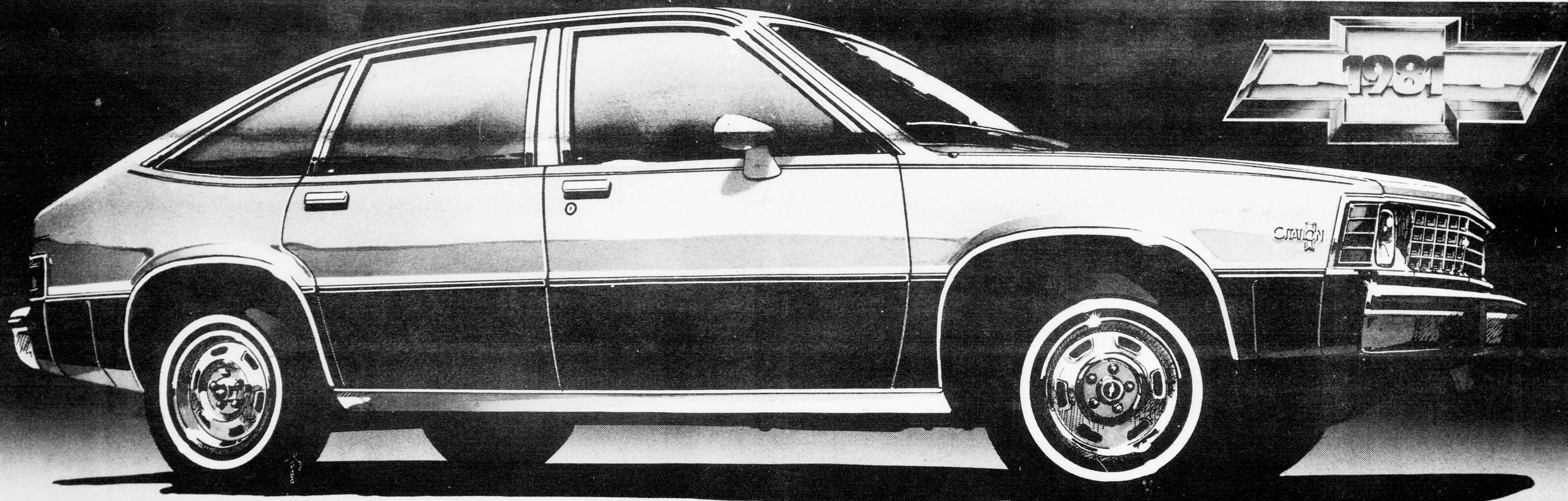
Puisque l'heure est aux hommages et que ces hommages sont la plupart du temps rendus à titre posthume, je me demande pourquoi on ne laisserait pas aller notre reconnaissance vers une personne bien vivante et qui sait faire vivre autour d'elle. La présidente de la Société des écrivains, section Saguenay-Lac-Saint-Jean, Madame Thérèse Simard-Gauthier, le mériterait.

Après avoir formé et dirigé je ne sais combien d'associations, Madame Gauthier a toujours été et continue d'être une source profonde de générosité et nous semblons tous y puiser sans qu'elle ne se tarisse pour autant.

Parce qu'elle possède le don de revaloriser tout ce qui l'entoure, les forces à son contact se canalisent et se dépassent pour contribuer à améliorer notre mieux-être collectif et plus spécialement culturel.

Aussi, à l'occasion du Salon du livre, rendons un juste hommage à Louis Hémon et aux auteurs d'ici; avec la Société des écrivains, honorez Messieurs Louis Reid et Jean-Marc Bourgeois pour leur apport à la littérature régionale et remettons tout bonnement à Thérèse, pour son don d'élle-même, un diplôme d'Amour.

Mona Gauthier-Cano, St-Fulgence. Le 22 septembre 1980.



Sedan à arriere ouvrant Citation

CHEVROLET. UN TOUR D'AVANCE.

CITATION. La première traction avant compacte de fabrication nord-américaine, construite par Chevrolet. Voiture cinq places à remarquable capacité de charge, la Citation de Chevrolet est la nouvelle voiture la plus vendue jamais lancée par Chevrolet. Prenez un tour d'avance. Prenez une Citation de Chevrolet.

MALIBU. Si vous recherchez les avantages fondamentaux d'une

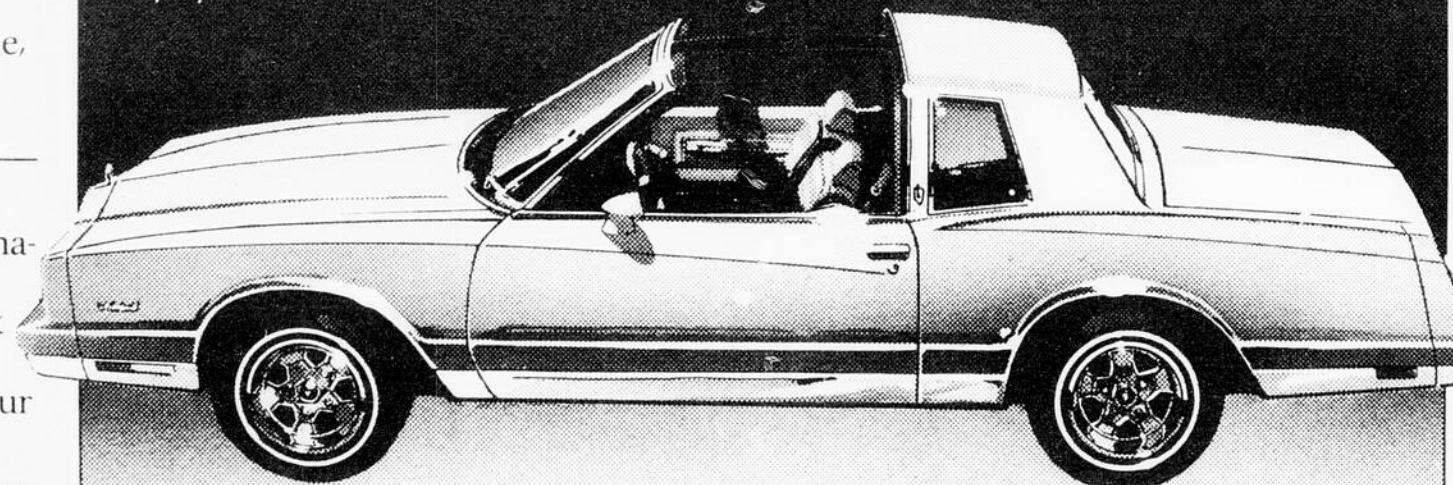


Sedan sport Malibu Classic

Chevrolet dans une voiture affinée pour la famille, le nouveau sedan Malibu avec son nouveau toit de ligne classique, saura vous séduire. Le voir, c'est déjà prendre un tour d'avance. Malibu.

MONTE CARLO. Nouvelle, ramassée, affinée, nette, aérodynamique. Une voiture personnelle qui fait invariablement tourner les têtes et qui pourtant est pensée et construite pour les réalités d'aujourd'hui. Un tour d'avance, en Monte Carlo.

Coupé sport Monte Carlo

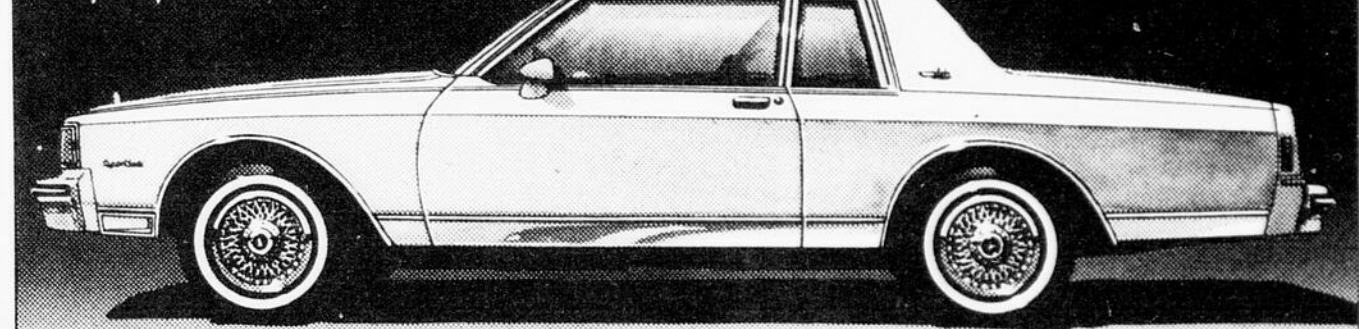


Sedan à arriere ouvrant Chevette



CHEVETTE DE CHEVROLET. La Chevette est extrêmement avantageuse avec tous ses équipements standard. Habillez-la un peu et la Chevette se fait vraiment chouette... deux teintes, chromes, porte-bagages de toit et beaucoup de brio. Nature ou garnie, nous croyons que c'est l'une des aubaines de l'heure.

Coupé Caprice Classic Landau



CAPRICE CLASSIC. La Caprice Classic 1981 est fine, luxueuse, et pourtant bien adaptée aux exigences pratiques et économiques d'aujourd'hui. Vous pourriez dépenser plus, mais pourquoi?

SYSTÈME RÉGULATEUR À COMMANDE PAR ORDINATEUR. Une option 1981 précise et scientifique. Il s'agit d'un système évaluant constamment les performances du moteur à raison de plusieurs milliers de calculs par seconde dans le but d'aider à parfaire plusieurs fonctions importantes du moteur; à favoriser l'économie de carburant et à réduire la pollution atmosphérique. Le système est en outre auto-contrôleur. Demandez tous les détails concernant

ce nouveau système remarquable à votre concessionnaire Chevrolet.

LA PROTECTION POUR LA PROPULSION. À compter de l'année de fabrication 1981, la protection de l'ensemble moteur de toutes les voitures et de tous les camions légers, d'une durée de 12 mois ou de 20.000 kilomètres, sera prolongée de 12 mois ou de 20.000 kilomètres! La garantie actuelle des véhicules neufs est toujours en vigueur; la protection pour propulsion est un boni. Demandez au concessionnaire de vous renseigner.

*Franchise de \$100 par visite nécessitant réparation chez le concessionnaire.



LOUEZ OU ACHETEZ UNE NOUVELLE CHEVROLET DÈS MAINTENANT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

Certains des équipements représentés sont livrables moyennant supplément.

fourre-tout



marcel rivard

La pêche miraculeuse

Maintenant que la saison de pêche est terminée, je vais vous en conter une bonne; en fait, je n'aurais pas osé le faire durant la saison car vous auriez été bleus de jalousie.

Pourquoi, en effet, pensez-vous que le président Jimmy Carter rapporte toujours des tas de truites grosses de même lorsqu'il va à la pêche dans son coin favori, en Virginie?

Parce qu'il va à la pêche dans un torrent qui est relié à une pisciculture et que lorsque les pisciculteurs apprennent que leur président venait à la pêche, ils lâchaient des dizaines de salmonidées dans le torrent.

Parait que Carter n'était pas au courant...



Présidente régionale

Cécile Roland Bouchard a accédé, récemment, à la présidence de l'Association canadienne pour la santé mentale, secteur du Saguenay-Lac-Saint-Jean. C'est la première fois qu'une femme dirige le mouvement.

Le bureau de direction comprend une quinzaine de membres.

Vertnissage, vendredi

Non, aucune erreur dans l'orthographe du titre, car c'est comme ceci que le mot s'écrit pour cette activité mise sur pied par les étudiants du Cegep de Chicoutimi et de l'Université du Québec, à Chicoutimi, dans le cadre de la campagne de souscriptions pour la fibrose kystique.

Tout au cours de la journée de vendredi, en effet, soit de 9 à 21 heures, dans le mail du centre commercial Place du Royaume et tout au long de la rue Racine, les étudiants de ces deux maisons d'éducation participeront, bien identifiés, à la collecte en offrant en vente des ballons et des macarons.

L'objectif est de recueillir la somme de \$3,000.00.

Quatre autres nominations

Quatre nouvelles nominations viennent d'être rendues publiques par Mgr Jean-Guy Couture, évêque du diocèse de Chicoutimi.

L'abbé Serge Poitras, membre de l'équipe sacerdotale de la paroisse Saint-François-Xavier, de Chicoutimi, est nommé membre de l'équipe pastorale du Séminaire de Chicoutimi.

L'abbé Maurice Labbé, qui était au poste dévolu maintenant à l'abbé Poitras, remplacera ce dernier à la paroisse Saint-François-Xavier.

Pour sa part, l'abbé Roland Dufour, senior, aumônier des Augustines de Roberval et au service de la pastorale des malades de l'hôpital du même endroit, est nommé membre de l'équipe sacerdotale de la paroisse Saint-Jacques, de Jonquière.

Enfin, l'abbé Martial Dufour, sans préjudice de ses fonctions de curé de la paroisse Saint-Luc, de Chicoutimi, devient président de la zone pastorale de Chicoutimi, en remplacement de l'abbé Léonce Bouchard qui a terminé son mandat.



Laforge expose ses caricatures

Laforge (de son prénom Jean-Marie) est un pince-sans-rire, humoriste parfois percutant, mais jamais très méchant. On le connaît surtout par le résultat de ses cogitations quotidiennes apparaissant en page éditoriale du Quotidien, évidemment.

Or, les petits chefs-d'oeuvre du caricaturiste Jean-Marie Laforge ne sont pas visibles que dans Le Quotidien; par exemple, ces semaines-ci, il expose au Centre socioculturel de Chicoutimi, en même temps que Tintin et Guy Barbeau.

Lors du vernissage, le rédacteur en chef Bertrand Tremblay (vous le reconnaissez sûrement au centre) et son nouvel adjoint Charles-Julien Gauvin (faites-vous à sa tête, vous allez le voir souvent en page éditoriale) ont tenu à se rendre sur les lieux pour se rendre compte du travail de leur précieux collaborateur.

Elle déterre la hache de guerre

On ne connaît toujours pas la date de la prochaine élection générale, au Québec, mais déjà, les libéraux mènent une lutte féroce, à Jonquière.

Même si l'assemblée d'investiture du candidat libéral qui fera la lutte au député Claude Vaillancourt n'a toujours pas été tenue, Aline Saint-Amand se comporte comme la candidate officielle.

Elle émet des communiqués dans lesquels elle critique chaque mouvement du député.



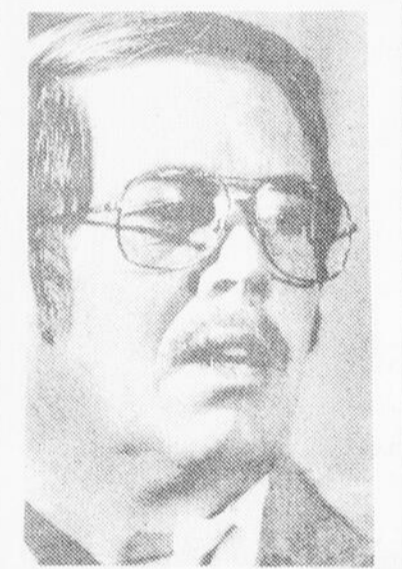
Emilien Bédard va au Brésil

Le Chicoutimien Emilien Bédard, membre de l'exécutif du Mouvement international d'apostolat en milieux sociaux indépendants, part vendredi en direction de Rio de Janeiro, au Brésil, pour participer, jusqu'au 5 octobre, à titre de principal animateur aux assises de ce mouvement.

La délégation canadienne comprend aussi Jacqueline Lambert, également de Chicoutimi, présidente nationale du Renouveau Chrétien.

On attend des gens d'une trentaine de pays à ce congrès.

aujourd'hui



Billy "la gaffe" Carter veut devenir agent étranger pour la Lybie.

Journée du mercredi, 24 septembre 1980, 268ième jour de l'année.

Principaux anniversaires historiques:

1979 — Le département américain de la Justice annonce que Billy Carter, le frère du président, a effectué des démarches préliminaires en vue de se déclarer agent étranger travaillant pour la Libye.

1977 — Les Etats-Unis et l'URSS font état de progrès sur une proposition d'accord concernant la limitation des bombardiers stratégiques et des missiles.

1976 — M. Ian Smith, premier ministre rhodésien, annonce qu'il a accepté un plan américain prévoyant la mise en place immédiate d'un gouvernement multiracial provisoire et une majorité noire dans les deux ans.

1974 — La Chambre des représentants vote en faveur de la suppression de l'aide militaire à la Turquie jusqu'à ce que des progrès réels aient été accomplis en vue d'un règlement de la crise chypriote.

1966 — La foule saccage et met le feu à l'ambassade du Portugal à Léopoldville au Congo.

1905 — La Suède accepte l'indépendance de la Norvège.

1853 — La France annexe la Nouvelle-Calédonie.

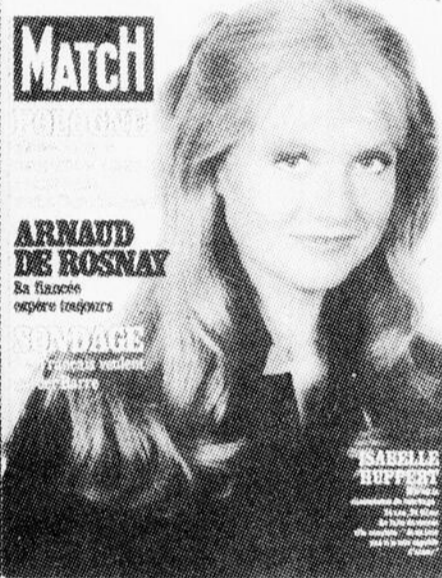
1688 — Louis XIV déclare la guerre au Saint Empire romain germanique, début de la guerre de la Ligue d'Augsbourg.

1513 — Tournai se rend aux forces anglaises.

Ils sont nés un 24 septembre:

Horace Walpole, écrivain et homme politique anglais (1717-1797).

Lisle Bowles, poète anglais (1762-1850).



"Filière treize"

La "filière treize", c'est le nom que je donne à ma pouvelle de bureau; l'équipe éditoriale du Quotidien en a aussi, des pouvelles dans lesquelles elle dirige toutes les lettres non signées, anonymes.

Or, si vous voulez que vos lettres à l'éditeur paraissent dans la chronique "Parole aux lecteurs", vous savez ce que vous avez à faire!

Snobisme ou assimilation?

Cette page publicitaire (du côté gauche) n'a pas été publiée dans une revue anglophone, mais bien à l'endos de la dernière édition du très français Paris Match! On se demande pourquoi. La population unilingue anglaise est-elle devenue si importante en France ou bien s'agit-il tout simplement d'un snobisme bien parisien?

Je retiendrais la deuxième hypothèse, car tous ceux qui sont allés à Paris ont vu de ces étudiants universitaires portant des chandails ainsi libellés: "University of Texas... Université of Columbia... etc."

Et qu'entend-on à la radio populaire parisienne? De la musique américaine.

Et on viendra prétendre ensuite que les Français n'aiment pas les Ricains...

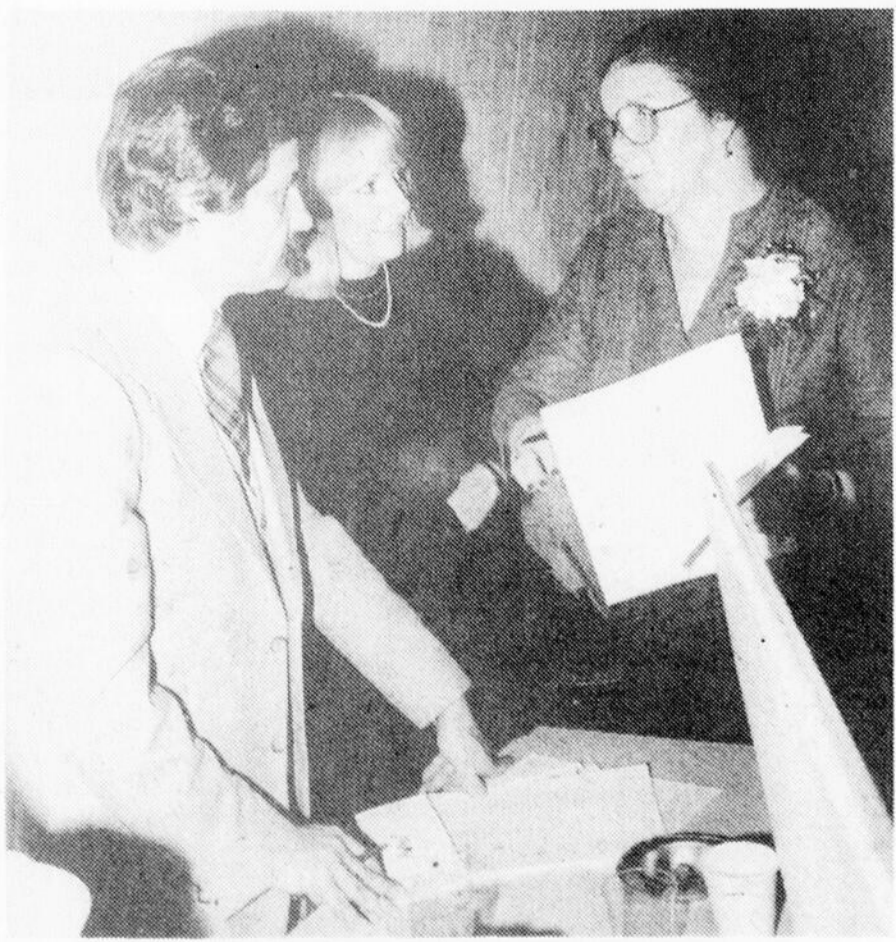
Contre les vols d'animaux

Avec l'arrivée de l'automne, il ne serait pas surprenant que certains éleveurs de la région soient les victimes de vols de bétail ou, encore, se fassent tuer des animaux par des chasseurs insolents. C'est de même à chaque année, dirait mon oncle Desphis.

Or, cette année encore, les agents de la Sûreté du Québec seront aux aguets, dans le cadre de l'"Opération Tau-reau" ayant pour objectif de diminuer les vols d'animaux dans toute la région.

Ainsi, des patrouilles supplémentaires seront orientées vers les secteurs ruraux; aucun véhicule ne sera toléré en stationnement, la nuit, en bordure des routes rurales (avis aux "parkeux"!); tous les véhicules circulant sur les routes rurales seront sujets à vérification; et les camions transportant du bétail seront sujets à vérifications, eux aussi.

Quant aux éleveurs, ils devraient être en mesure d'exercer une surveillance constante sur le bétail, de vérifier et compter régulièrement leur troupeau, de rapprocher autant que possible les animaux de la ferme et de les garder hors des zones de chasse.



Lancement du bulletin Har-Bi-Ver

Har-Bi-Ver, pour quoi? Pour harmonie, bitume, verdure. Har-Bi-Ver, c'est justement le nom que porte le nouveau bulletin lancé en fin de semaine, par le Comité d'environnement et d'embellissement de Jonquière. Ce bulletin sera publié à tous les deux mois.

Il sera expédié à tous les membres du comité et à tous les organismes ayant pour préoccupations d'améliorer la qualité de la vie du citoyen jonquérois.

Sur cette photographie, ce sont Marcel Fortin, Rolande Munger et Yvonne Deschesnes, tous intéressés à ce lancement.

rendez-vous

Alma

Club Marie-Lou — Brunch dimanche matin à 11h00, Fon Brau Haus, carrefour Alma.

Jonquière

Al-Anon — Si l'alcool consommé dans votre entourage vous empêche de vivre une vie normale, Al-Anon peut vous venir en aide. Tél.: 542-6612, 543-0594, 543-7787 ou 547-0445.

La Garderie du Jeudi, secteur Arvida — Ouvrira ses portes bientôt. Les personnes intéressées à en faire partie, communiquez avec Mme Ouellet, à 548-8769 ou Mme Martel: 548-8096.

Dames de l'église Saint-Jean du Saguenay — Vente de linge usagé et objets divers, sous-sol de l'église Saint-Jean du Saguenay, samedi, de 9h00 à midi.

Club Châtelaine — Prochain souper demain soir, à 19h15, Hôtel Baillargeon. Tous les membres sont invités à se présenter pour obtenir leur carte de membre ou téléphoner à Michèle Parent: 547-2440 ou Johanne Guérin: 542-3935.

Chorale Lajoie — De la paroisse Saint-Laurent reprend ses activités pour l'année 1980-81. Toutes les intéressées, communiquez à: 542-3754 et demandez Madeleine Fortin.

JAK — Réunion générale de l'association pour la promotion des droits de l'handicapé JAK, lundi au 216, Mel-lon, Arvida. Elections. Tous les parents et amis des handicapés sont invités à y assister.

Saint-Fulgence

Parc Cap-Jaseux — Journée de plein air et d'information, dimanche, de 10h00 à 16h00. Chacun apporte son repas pour le pique-nique de 12h30. Activités de toutes sortes; en cas de pluie, elles seront adaptées pour l'intérieur du chalet. Inf.: Fernand Bouchard à: 674-2538 ou Gemma Rainville à: 674-2547.

Chicoutimi

Pré-maternelle maison — Pour les enfants du secteur Nord, entre 3 ans 1/2 et 5 ans, un groupe de parents ont mis sur pied une pré-maternelle maison. Si vous êtes intéressé, veuillez communiquer à: 543-4250 ou 543-6059.

Journée amicale — Les anciennes de l'Ecole Normale du Bon-Conseil intéressées à la Journée amicale prévue pour le 12 octobre, sont priées de faire parvenir leur nom et adresse avant le 20 septembre à: Mme Marguerite Michaud, C.P. 278, Chicoutimi, a/s Thérèse Lépine.

Halte-garderie Saute-Mouton — Ouverte du lundi au vendredi, de 13h00 à 17h00. Inf.: 549-8016, 543-5502 ou 545-1481.

Garderie Sainte-Claire — Ouverte du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h00, école Sainte-Claire, secteur Nord. Se rendre au gymnase de l'école. Enfants de 2 ans et plus. Pour informations: 549-3503.

Club de photos — Assemblée ce soir, à 19h30, au Centre socioculturel. Sujet: photographie couleurs avec MM. Luc Boivin et André Laflamme.

Saint-Vincent-de-Paul Saint-Antoine — Vente de linge usagé, aujourd'hui et demain, de 13h00 à 20h00, sous-sol du presbytère paroisse Saint-Antoine.

Rencontre eucharistique — Demain soir, à 19h30, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement. Adoration, confessions et célébration eucharistique. Les paroissiens de Notre-Dame-de-Fatima, les membres de la Garde d'honneur et le public sont invités.

Valeur locative à Roberval

Hausse de 160 pour cent

par Jacques Girard

ROBERVAL (JG) — Une augmentation de 160 pour cent de la valeur locative dans le rôle d'évaluation pour l'année 1981 et déposé hier a fait sauter tous les membres du conseil.

Dallaire et Laforte, la firme qui a confectionné le nouveau rôle d'évaluation, devra expliquer, aux membres du conseil, les raisons qui justifient un tel bond, de \$1,065,740 à \$2,715,740, dans la colonne de la valeur locative. Tel en a décidé les élus, en l'absence de la firme.

Dans le chapitre des valeurs imposables, le rôle applicable à l'année 1981 a fait un saut de 28 pour cent, passant d'une somme de \$75, 708,800 à \$95, 402,800.

Au sujet des valeurs non-imposables, elles sont de

\$56,842,900, comparativement \$51,355,164 dans le précédent rôle d'évaluation.

Les citoyens intéressés à le consulter n'ont qu'à se rendre à l'hôtel de ville, la mairie pour être plus précis.

Ils termineront leur mandat

Nullement intéressés à se voir interdire de siéger (du moins de proposer ou d'appuyer une résolution) tout en encourageant des possibilités de coupure de salaires, les conseillers Benoit Bouchard, Benoit Gagnon et Roger Caron, même s'ils ne se représenteront pas aux élections de novembre, ont décidé de terminer leur mandat dans la légalité et le respect de la loi.

Comme leurs autres confrères à la table municipale, les retardataires ont pro-

cedé à une déclaration de leurs intérêts, comme l'exige la loi 105, adoptée en juin dernier. Les maires, conseillers municipaux tant dans les villes urbaines que rurales avaient jusqu'au 16 septembre pour se conformer aux nouvelles dispositions de cette loi visant à une plus grande démocratie municipale. Hier soir, le conseiller Bouchard était absent.

Une prise de connaissance rapide de ces diverses déclarations démontre qu'il ne devrait pas y avoir lieu de "conflits d'intérêts".

En rendant obligatoire cette mesure, le législateur a voulu justement indiquer aux citoyens dans quel contexte les élus les représentent à la table du conseil.

Cette déclaration doit être faite annuellement.

Saint-Félicien n'a reçu aucune soumission pour le déneigement

SAINT-FÉLICIEN — N'ayant pas reçu aucune soumission pour le déblaiement de la neige, la municipalité de Saint-Félicien a décidé d'en assumer la responsabilité en se portant acquéreur d'un camion au coût de \$71,000.

Telle est la décision prise par le conseil félicienois, hier soir, au cours d'une assemblée fort longue puisqu'elle a pris fin à 23h00.

Plusieurs points ont permis des échanges de point de vue assez comiques entre les membres du conseil. Ainsi, cette histoire des numéros de La Voix du Lac, le seul journal qui a été édité à Saint-Félicien Possédant tous les numéros parus entre 1963 et 1972. Le conseiller Louis-Philippe Tremblay aurait voulu qu'ils

soient conservés dans le bureau du greffier, là où la population aurait pu les consulter au besoin.

Mais, voilà, comme l'a suggéré le maire Boily, ils seront placés dans la bibliothèque municipale située dans l'hôtel de ville, dans la section dite de consultation et où on ne peut sortir aucun document.

Berges

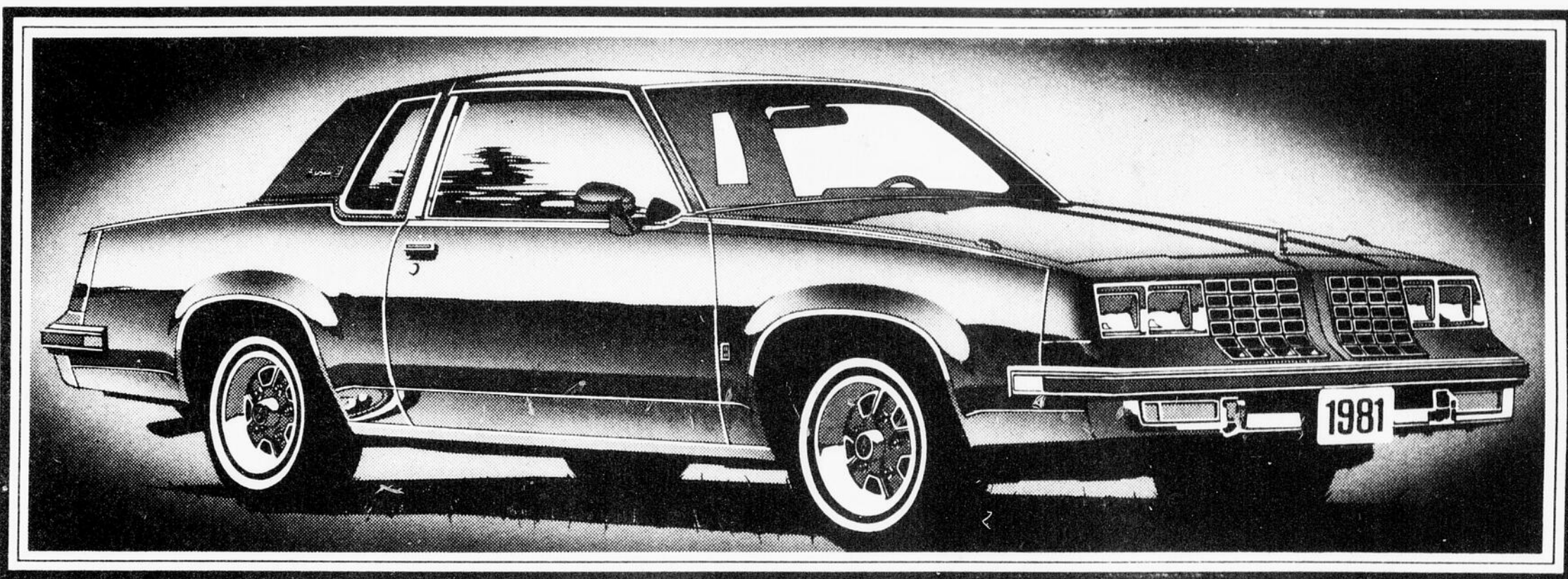
Alcan est propriétaire des berges du lac Saint-Jean où on dénombre dans 15 municipalités 2,000 résidences secondaires ou chalets. Mais, voilà, cette compagnie voudrait que les municipalités concernées perçoivent les comptes de taxes de ces propriétaires.

Dans une lettre adressée au conseil félicienois, Alcan demande que celui-ci change la teneur de l'article 35 de la loi 57 dans lequel on stipule que l'Alcan doit percevoir ses locaux, la municipalité lui faisant parvenir le compte global.

Les multiples raisons évoquées par l'Alcan n'ont pas porté les fruits escomptés puisque avant de se prononcer, le conseil désire avoir l'idée du contentieux de même que de son conseiller juridique.

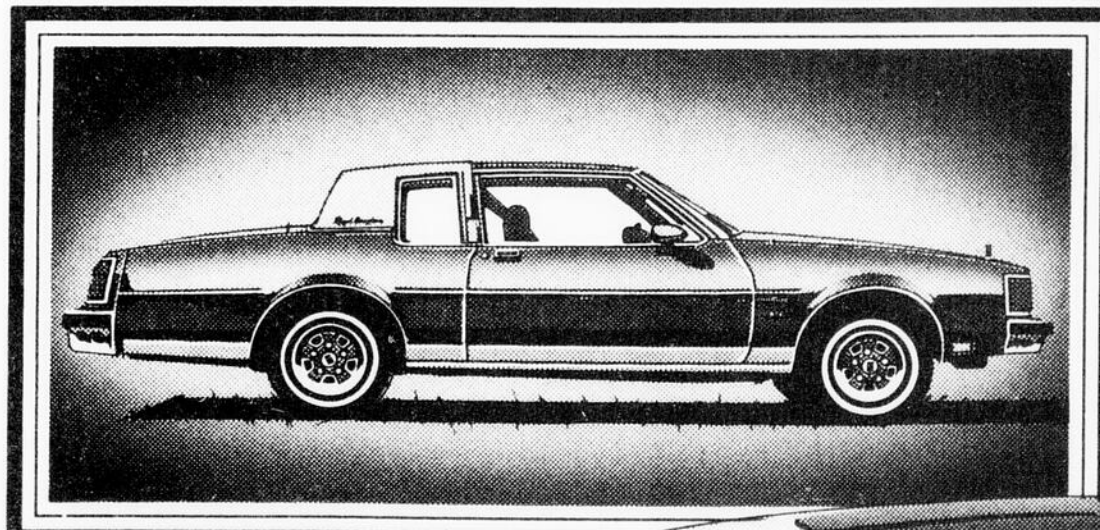
Donc, la décision a été reportée à plus tard, mais dans l'ensemble, la demande de l'Alcan équivaut "à se donner l'ouvrage", a-t-on entendu chuchoter dans les coulisses de l'hôtel de ville, puisque ce point a suscité une vive controverse à la séance d'hier.

LES OLDSMOBILE 1981. ON VOUS EN A CONSTRUIT UNE.

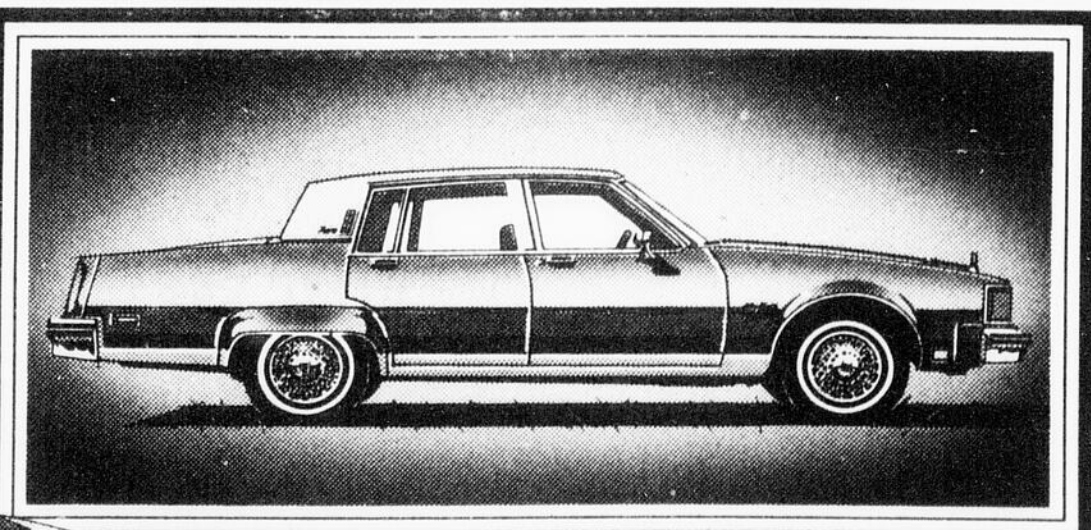


Coupé Cutlass Supreme Brougham

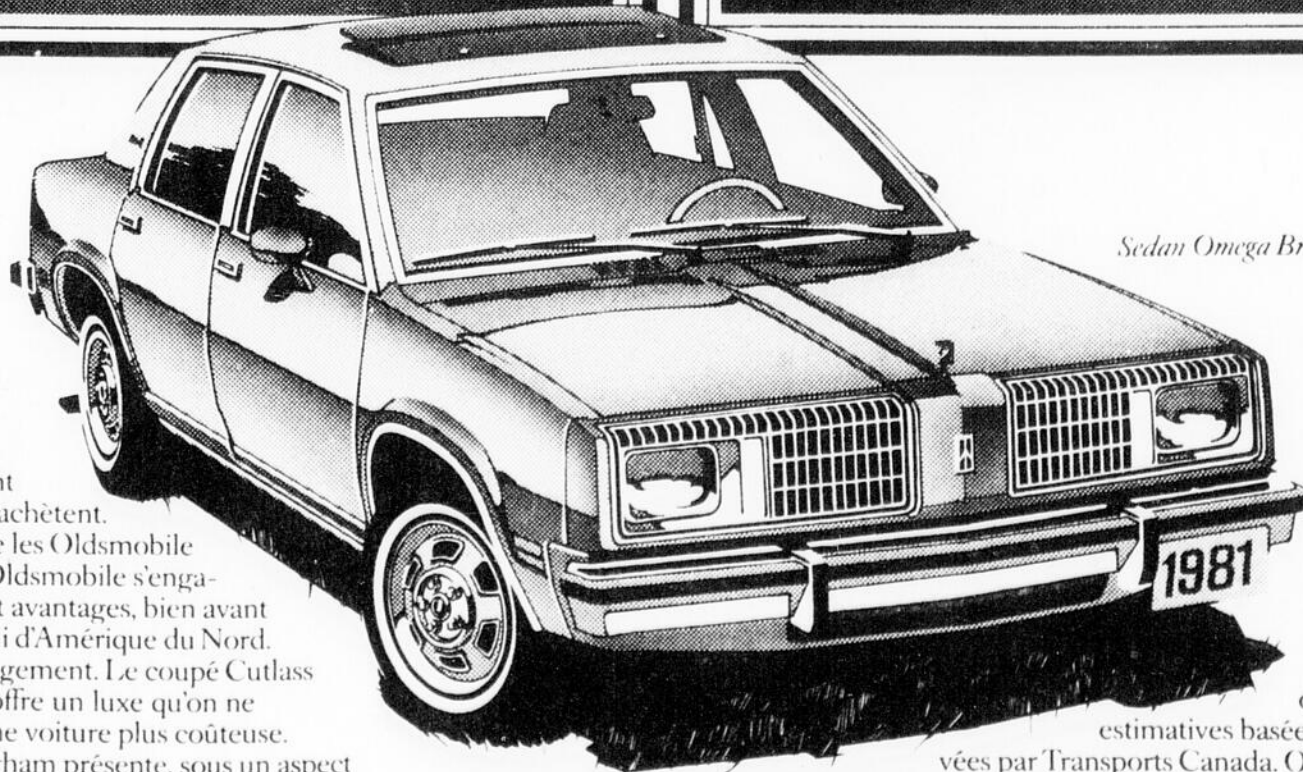
Certains des équipements représentés sont livrables moyennant supplément.



Coupé Delta 88 Royale Brougham



Sedan 98 Regency



Sedan Omega Brougham

VOICI LES NOUVELLES OLDSMOBILE 1981.

Aujourd'hui, et plus que jamais, les Canadiens recherchent la qualité dans les voitures qu'ils achètent. Voilà pourquoi nous croyons que les Oldsmobile 1981 répondront à leur attente. Oldsmobile s'engageait dès 1897 à fournir qualité et avantages, bien avant tout autre constructeur déjà établi d'Amérique du Nord.

Nous avons tenu notre engagement. Le coupé Cutlass Supreme Brougham 1981 vous offre un luxe qu'on ne s'attendrait à trouver que dans une voiture plus coûteuse. Le coupé Delta 88 Royale Brougham présente, sous un aspect pratique, le luxe d'une voiture de taille familiale.

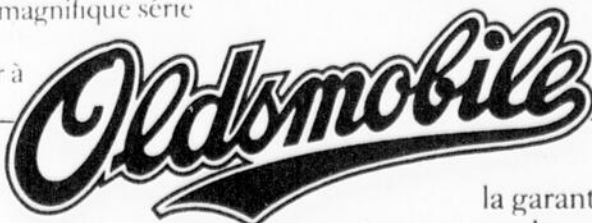
Le prestigieux sedan 98 Regency réunit le luxe et le sens des réalités d'aujourd'hui. Et "l'Oldsmobile des petites voitures," le sedan Omega Brougham à traction avant ajoute une touche d'élégance européenne à cette magnifique série d'automobiles de construction nord-américaine.

En 1981, on vous offre également un système régulateur à

commande par ordinateur. Cette nouvelle option, offerte sur plusieurs moteurs à essence, évalue constamment les performances du moteur tout en favorisant l'économie de carburant et en réduisant la pollution atmosphérique. Pour votre information, le concessionnaire Oldsmobile peut vous fournir les cotes de consommation/économie estimatives basées sur des méthodes d'essai approuvées par Transports Canada. Oui, nous sommes persuadés que les Oldsmobile 1981 sauront vous plaire. On vous en a construit une. Laquelle choisirez-vous? Cela dépend de vos besoins et de vos préférences. Découvrez-la. Conduisez-la avec fierté. Notre engagement à vous offrir qualité et avantages vous accompagne partout où vous irez.

Louez ou achetez une nouvelle Oldsmobile dès maintenant chez votre concessionnaire.

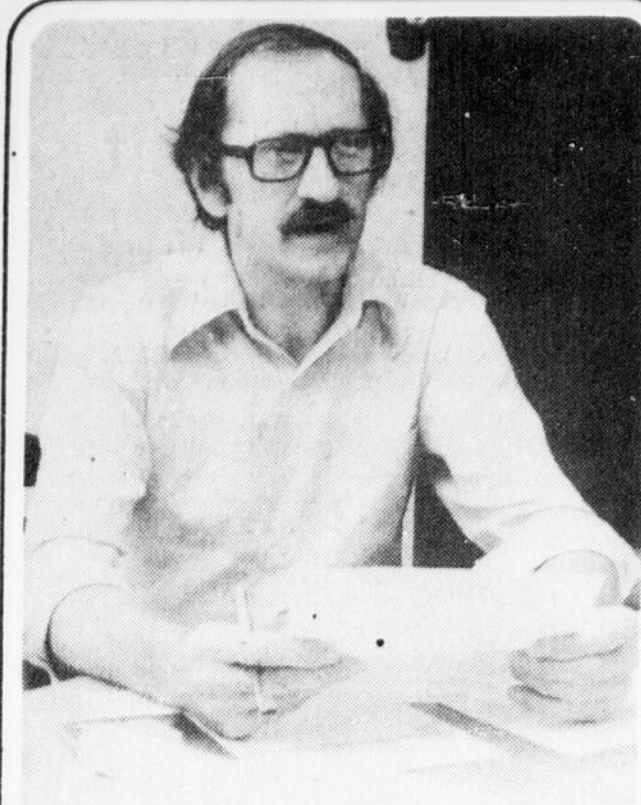
La protection pour propulsion
Protection supplémentaire de 12 mois pour les moteurs diesel et à essence, la boîte de vitesses et les éléments de la traction avant et de la propulsion arrière.



À compter de l'année de fabrication 1981, la garantie limitée GM qui protège toutes les voitures et tous les camions légers, d'une durée normale de 12 mois ou de 20,000 kilomètres, sera prolongée de 12 mois ou de 20,000 kilomètres.* Demandez au concessionnaire de vous renseigner.

*Franchise de \$100 par visite nécessitant réparation chez le concessionnaire.





FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES — Cette communauté, qui est présente au Saguenay depuis 1927, célèbre cette année le tricentenaire de sa fondation. Le frère Jean-René Dubé, qui réside à la maison de la rue Papineau, affirme que la présence des Frères des écoles chrétiennes se veut de plus en plus agressive.

(Photo Karl Tremblay)

F.I.C.

Célébration du tricentenaire de fondation

CHICOUTIMI (GL) — Les Frères des écoles chrétiennes sont toujours présents dans la région. Ils célèbrent cette année le tricentenaire de fondation de la communauté qui est installée uniquement au Saguenay depuis 1953.

C'est le dimanche 28 septembre que les membres de la congrégation se réuniront à Ville de La Baie pour se rappeler de la fondation de l'ordre par Jean-Baptiste de la Salle, à Reims, sa ville natale, en 1680.

D'ailleurs, c'est à Port-Alfred, le 28 février 1927, que cinq frères des écoles chrétiennes arrivent et prennent la direction du Collège Saint-Edouard. Tour à tour on y offrira le cours technique (1931), le cours commercial (1932), le cours classique (1946).

En 1964, il y a l'inauguration de la nouvelle école des métiers dirigée par le frère Julien Gagnon. En 1971, les frères enseignent à la nouvelle école polyvalente de Ville de La Baie.

C'est l'Amicale de la Salle qui organise la journée de dimanche. Essentiellement, il y aura une messe à 11 heures à l'église Saint-Edouard présidée par le chanoine Claude Legendre, recteur du séminaire de Métabetchouan. La messe sera suivie d'un banquet à l'école Médéric-Gravel.

Nouvelle maison

Si sept frères des écoles chrétiennes sont installés à Ville de La Baie, la commu-

nauté a aussi pignon sur rue dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, à Chicoutimi. Il y a trois ans, la communauté s'est porté acquéreur d'une maison au 890, rue Papineau. Trois frères y logent.

De l'avis de Jean-René Dubé, un des résidents, l'ouverture de cette maison a été marquée au signe de l'audace selon l'esprit du fondateur.

Les frères, en effet, veulent en faire une maison ouverte et accueillante aux jeunes désireux de faire une expérience de partage et de vie communautaire.

Le district de Québec, fondé en 1925, compte encore 216 frères. Un autre maillon vient de s'ajouter à la chaîne. C'est ainsi qu'à la demande de l'évêque de Haute-Rive, les FEC viennent d'ouvrir une maison d'accueil au centre-ville de Sept-Îles.

Un autre centre est en activité. Il s'agit de la Villa-des-Jeunes située à Cap-Rouge en banlieue de Québec.

Petite histoire

Au Canada, c'est en 1837 qu'arrivent les premiers frères des écoles chrétiennes. Ils viennent de France et s'installent à Montréal. Ils sont quatre. Puis, sept ans plus tard, ils s'établissent à Québec et en 1888 à Toronto.

L'institut regroupe 10,500 frères répartis en 74 districts. Le supérieur est un Espagnol, le frère Jose Pablo Basterrechea. La maison générale est à Rome.

Un document de trop

Les CS du Saguenay-Lac-Saint-Jean ne prisent guère l'intervention du MEQ

par Richard Hénault

CHICOUTIMI — Les commissions scolaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean n'ont guère prisé que le ministère de l'Éducation sollicite en leur nom et sans les consulter la collaboration des parents et entendent retourner les documents en question au ministère aux frais de ce dernier.

La section régionale de FCSCQ a été la première au Québec à réagir à cet état de fait samedi, lors de son assemblée générale annuelle et hier, un communiqué officiel faisant état de sa position était expédié à tous les commissaires d'école et à tous les directeurs généraux.

Le tout avait débuté le 5 septembre alors que le service général des communications du MEQ adressait directement aux écoles primaires et secondaires un carton d'invitation en vue de leur fournir un instrument pour inviter les parents à remplir le formu-

laire "Attestation de fréquentation scolaire au 30 septembre".

A plusieurs reprises, des interventions directes du MEQ ou de tout autre organisme auprès des écoles des commissions scolaires, ont été dénoncées par les commissions scolaires elles-mêmes et le MEQ s'était engagé à ne plus voir se répéter ces situations. Il a même invité les commissions scolaires à dénoncer ce genre d'interventions.

Or, c'est justement cette intervention directe que dénonce la section générale de la FCSCQ et à cette fin, elle invite chaque commission scolaire à retourner au MEQ et à ses frais les cartons d'invitation et les formulaires destinés aux parents.

L'assemblée générale

C'est samedi que s'est déroulée l'assemblée générale annuelle de la section régionale de la FCSCQ à laquelle ont participé 125 commis-

saires et directeurs généraux sur une possibilité de 200.

Un des points majeurs se dégageant de l'assemblée, concerne sans doute la loi 125 portant sur les municipalités régionales de comté. A cet effet, les commissaires ont émis l'avis que

la loi était très mal connue du public et lors du congrès de l'organisme, ils recommanderont que la fédération prenne le leadership afin de la mieux connaître.

D'autre part, le président réélu de la section régionale, M. Marcel Du-

chain, dans son rapport moral, a demandé qu'un effort spécial soit déployé par les commissaires au cours de la prochaine année afin d'inciter un retour à l'enseignement des valeurs de façon à conjuguer instruction et éducation.

Il a également mentionné l'intention du bu-

reau de direction de visiter les commissions scolaires au cours de la prochaine année pour discuter de l'efficacité de la section avec comme arrière-plan, un projet de réévaluation du conseil d'administration incluant une nouvelle formule d'utilisation des présidents et directeurs généraux.

Bureau régional du MAM

Le conseil fait connaître sa déception au ministère

JONQUIÈRE (GL)

Les membres de l'administration municipale de la Ville de Jonquière ont fait parvenir une lettre au ministre des Affaires municipales signifiant leur déception par suite de la décision d'implanter un bureau du ministère à Chicoutimi plutôt qu'au centre administratif de Jonquière.

Selon le maire Francis Dufour, cette décision met en cause la vocation régionale de l'édifice administratif où les espaces sont de plus en plus nombreux.

Du même trait, le maire de Jonquière a fait état d'un programme qui date du mois d'avril et qui indiquait que le bureau régional du MAM serait aménagé à Jonquière.

Qui plus est, selon le maire Dufour, le seul endroit en province où la localisation a changé est au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Evidemment, le maire de Jonquière aborde avec prudence l'aspect politique de cette question mais il déclare que malheureusement elle a une fois de plus pris la mesure de la réalité régionale.

Recherchons des gens sensibilisés aux problèmes de leur communauté et capables d'y apporter une solution

Le gouvernement du Canada s'apprête à investir des millions de dollars pour créer de l'emploi et subventionner des projets qui permettront aux Canadiens de mieux vivre, dans une société qui réponde mieux à leurs besoins.

Si vous êtes membre d'une organisation à but non lucratif qui a beaucoup d'idées, mais peu de moyens, pour fournir à la collectivité les services communautaires qui lui manquent; ou si elle a des projets pour aider les femmes, les handicapés et les immigrants à jouer un

rôle plus actif et à donner leur pleine mesure, contactez-nous.

Emploi et Immigration Canada vous fournira les sommes nécessaires. Si votre projet devait se rendre à la limite prévue de trois ans, le financement se ferait selon des proportions décroissantes (soit 100% la première année, 66% la deuxième et 33% la troisième).

Adressez-vous au Centre d'Emploi du Canada le plus près de chez vous; un agent de projet vous aidera.

Rendre service à sa communauté, c'est se rendre service.



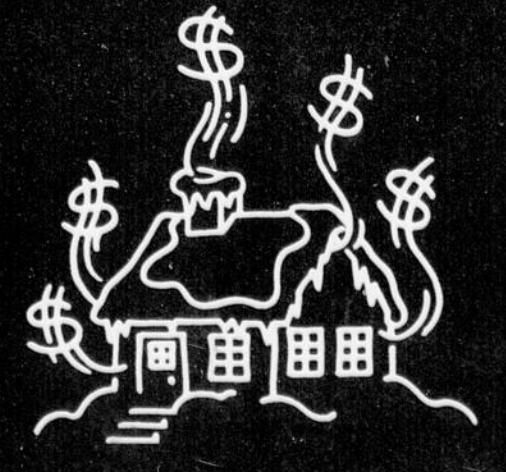
Renseignez-vous sur les Projets de services communautaires du Canada

Nous investissons dans vos idées



Employment and Immigration Canada
Lloyd Axworthy
Ministre

La chaleur, c'est de l'argent! En gaspillez-vous?



Ligue de l'Électricité du Québec

Chez Abitibi-Price

La conciliation ne rime à rien

par Andrée Brassard

CHICOUTIMI — Les espoirs qu'avaient soulevés la nomination de deux conciliateurs pour mettre un terme au conflit de travail qui perdure dans trois usines de l'entreprise Abitibi-Price de la région ne sont pas concrétisés.

Après quatre jours de conciliation les parties demeurent encore très éloignées et la rupture des négociations survient lundi soir à Québec risquant de s'éterniser, si l'on en juge par le contenu des communiqués émis hier par les deux parties.

Pour la compagnie, l'impasse résulte de son désaccord quant à la nécessité d'inclure à la convention collective, des parties de la loi provinciale sur la santé et la sécurité au travail. Elle ajoute plus loin qu'elle n'entretient guère d'espoir d'être en mesure de trouver un terrain d'entente...

Interrogé hier sur la question de la sécurité-santé, le négociateur syndical M. Jean-Pierre Simard, a expliqué que l'on cherchait tout simplement à obtenir les mêmes droits que ceux consentis aux travailleurs de la Consolidated-Bathurst, à Ville de La Baie. Le front commun CSN réclame donc que tout employé qui cesse de travailler parce qu'il estime un travail dangereux soit assuré de ne faire l'objet d'aucune mesure disciplinaire, si l'enquête gouvernementale prouve par la suite qu'il n'avait pas raison de cesser de travailler.

Quatre autres points demeurent litigieux a expliqué M. Simard, soit la polyvalence des métiers, les allocations de maternité, la liste de relève et les libérations pour les activités syndicales.

Sur ce dernier point, la compagnie refuse de libérer plus de 6 employés à la fois alors que le syndicat ne veut être brimé par aucune limite tout en précisant qu'il n'est pas question de faire d'abus. Le syndicat accepte par ailleurs de devoir obtenir

Négociations rompues à la Domtar

CHICOUTIMI (AB) — Les négociations sont rompues entre les représentants syndicaux et patronaux des 250 employés du complexe Produits forestiers Domtar de Mistassini, en grève depuis le 27 août.

Il semble que les parties ne puissent s'entendre sur la question salariale. Les syndiqués, affiliés au Syndicat canadien des travailleurs du papier (SCTP) réclameraient \$1.37 l'heure et 9.5 pour cent d'augmentation pour les deux années du contrat, alors que la compagnie refuse de répondre à une telle demande.

On sait que les salaires consentis dans l'industrie du bois de sciage diffèrent de ceux versés dans l'industrie des pâtes et papier. Mais les syndiqués du complexe de Mistassini auraient l'intention d'obtenir des hausses salariales équivalentes à celles consenties à leurs confrères de la papeterie de Dolbeau.

nir la permission d'un supérieur mais refuse le délai requis par la compagnie, soit 15 jours.

La clause concernant les travailleurs de relève, qui affecte le tiers des travailleurs selon le syndicat, fait également l'objet de mésentente. Assez technique, cette clause vise à assurer certaines garanties visant à l'amélioration des conditions de travail pour cette catégorie d'employés.

Enfin, la question d'allocation de maternité fait l'objet d'une entente

partielle a-t-on expliqué. Les parties sont d'accord sur la durée du congé (six mois sans solde) mais la compagnie refuserait d'inclure les prescriptions de la Loi du salaire minimum dans la convention. Le syndicat l'exige, dans la perspective que les futures modifications de la loi soient automatiquement incluses dans la convention collective.

Quant aux salaires, le syndicat s'est refusé d'en discuter jusqu'à maintenant, préférant régler l'aspect normatif de la convention collective.

Selon le maire de Jonquière

L'épreuve de force a assez duré



CONFLIT — Le maire de Jonquière, Francis Dufour, estime que l'épreuve de force a assez duré chez Abitibi-Price, et que les deux parties devraient faire preuve de maturité afin de mettre un terme au conflit qui dure depuis quatre mois.

JONQUIÈRE (GL) — Le maire de Jonquière estime que l'épreuve de force a assez duré dans le conflit chez Abitibi-Price, et que les deux parties devraient faire preuve de maturité pour mettre un terme à ce conflit qui dure depuis quatre mois.

Francis Dufour a émis ce commentaire à l'issue de la dernière séance du conseil de Jonquière, précisant qu'il y a suffisamment d'éléments qui nécessitent le règlement du conflit.

Le maire Dufour a parlé des ententes déjà intervenues dans le secteur des pâtes et papiers notamment dans des syndicats affiliés au Syndicat canadien des travailleurs du papier, et même à la Consolidated Bathurst où un syndicat CSN représente les travailleurs.

Joint hier à ce sujet, le maire a élaboré davantage sa pensée en précisant que ce conflit met en cause des investissements importants en plus de priver 1,200 travailleurs de leur gagne-pain.

De plus, le maire Dufour constate que l'hiver approche et il s'agit là de la saison morte dans le secteur de la forêt. Dans l'esprit du maire, les deux parties devraient en être conscientes.

Enfin, le maire a écarté la possibilité que les membres de l'administration interviennent directement dans la négociation. "Des spécialistes effectuent ce travail. Ce n'est pas l'affaire des élus municipaux de s'immiscer dans le processus de négociation. Toutefois, on peut sensibiliser les parties pour qu'un règlement intervienne", a soutenu Francis Dufour.



UN TOUR D'AVANCE



"Superfamiliale" Suburban*



Cabine pour personnel/boni**



Pick-up diesel d'une demi-tonne*



Blazer: 2 roues motrices/4 roues motrices ou 2 roues motrices seul**



Stepside: caisse de 6 1/2 pi ou de 8 pi**



El Camino*

SUR TOUTE LA LIGNE

Les camions poids léger Chevrolet 1981 ont subi des modifications subtiles mais importantes afin de les rendre plus efficaces que les modèles de l'an dernier. Tout d'abord, un nouveau moteur V8 combine de façon remarquable performances et économie de carburant, grâce à la commande électronique de l'allumage. (Les cotes de consommation/économie de carburant de Transports Canada seront disponibles chez le concessionnaire Chevrolet.) Une nouvelle transmission automatique en option réagit plus vivement. Et un système à quatre roues motrices vous permet de passer à deux roues motrices sans avoir à quitter la cabine (modèles K10-20).

Nos pick-ups Blazer et "superfamiliales" Suburban sont moins lourds que les modèles de l'an dernier, mais peuvent transporter la même charge utile. Chaque modèle se caractérise par un avant aérodynamique réduisant la traînée. En vedette sur nos fourgonnettes, le nouveau groupe Bonaventure vous offre sièges-baquets et intérieur custom en équipement standard. En plus de toutes ces nouvelles caractéristiques, les camions poids léger Chevrolet fourmillent de petits détails qu'on ne retrouve pas dans les camions de notre principal concurrent. Parlez-en à votre concessionnaire de camions Chevrolet. Il vous démontrera pourquoi Chevrolet a un tour d'avance.

*Aucun modèle comparable n'est offert par notre principal concurrent.

**Un choix comparable n'est pas offert par notre principal concurrent.

Certains des équipements représentés sont livrables moyennant supplément.

La protection pour propulsion

A compter de l'année de fabrication 1981, la protection ordinaire limitée de l'ensemble moteur de toutes les voitures et de tous les camions légers de GM sera prolongée de 12 mois ou de 20,000 kilomètres*. Demandez au concessionnaire de vous renseigner.

*Franchise de \$100 par visite nécessitant réparation chez le concessionnaire.



'81

Pick-up Fleetside

Sportvan

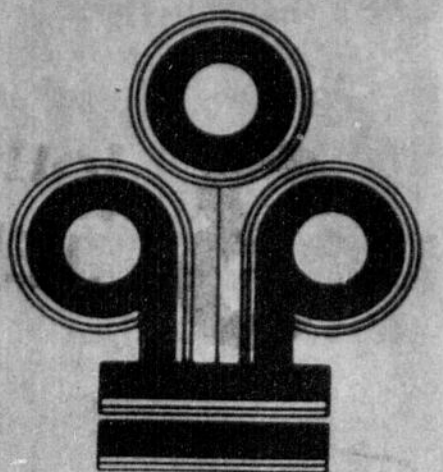


ACHETEZ OU LOUEZ DÈS MAINTENANT UN NOUVEAU CAMION CHEVROLET DU CONCESSIONNAIRE DE CAMIONS CHEVROLET!

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI 25-26-27 septembre

LES GERANTS DE PLACE DU ROYAUME

VOUS OFFRENT DES PRIX EXTRAORDINAIRE A L'OCCASION DE LA



Vente des Gérants

sports experts

CHASSE PIGEON D'ARGILE

6.99 caisse

BALLES DE 12 ACE 4.98 bte de 25

DOSSARD DE CHASSE .99

LE MOBILIER INTERNATIONAL

SECTIONNEL "BAUHAUS" EN COTON

Rég: \$1,078.00

SPECIAL: \$795

PETITS

IMPER-MEABLE

Modèle 1980.

Valeur jusqu'à: \$79.98

SPECIAL: \$30

Pantorama

CORDUROY RAINBOW

Ordinairement: \$29.99

(2 styles différents).

SPECIAL: 19.99

FROMAGERIE VALIN

35% DE RABAIS

sur toutes les importations, escargots, thé de Russie, nids aux épinars, langues de chat, etc...

BIRKS JOAILLIERS

PLACE DU ROYAUME 548-5595

25% REDUCTION

sur la coutellerie plaquée argent "Regency" de Birks. Le meilleur plaqué argent au Canada.

LEWIS

SOULIERS SPORT

pour femmes en cuir de plusieurs couleurs.

Réduits à: \$29

D'une valeur de: \$39.00

François GRAVEL

CHANDAILS

Rég: \$29.95

SPECIAL: POUR 19.95

ROUBEC

Suivez un cours de conduite préventive...
SPECIAL: \$19

Début du cours: lundi, 29 septembre, 19h00. Informations et inscriptions: 548-3839, "Roubec".

TIP TOP

VESTONS SPORT Harris Tweed.

SPECIAL: 119.95

PANTALONS D'HIVER Polyester et laine. \$35.00 pour 27.99

Toutes grandeurs.

BIJOUTERIE PEDNEAULT (Gemme)

20% SUR TOUTES LES ALLIANCES

ZIP

PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI

20% de rabais sur tous les pantalons de marque Rainbow

Boutique Corinne

20% SUR JUPES DE LAINAGE

LOT DE CHANDAILS 50%

la maison du foin

ENSEMBLE EN BAMBOU

Table et 4 chaises.

SPECIAL: \$250

CENTRE DU REMBOURSEUR

3 CHAISES #25 PLUS UNE TABLE

Ronde en velours coté brun.

SPECIAL: 214.95

BOUTIQUE LE TREFLE

ROBES 50%

BLOUSES 9.98

TROPIK-O

MELANGE CAROB

Coconut Mix

Rég: \$4.50

SPECIAL: \$2.60

"Nouveau" beurre d'arachides fait chez nous, 100% pur, sans colorants, sans produits chimiques, sans additifs.

LA CASSETHEQUE

CHAINE STEREO

De marque "Pilot" avec meuble, comprenant amplificateur, radio AM-FM, 20 watts, cassettes et table tournante BSR. Modèle 1084A-AP34.

Rég: \$829.95

SPECIAL: 629.95

intrigue

Lot de ROBES d'automne-hiver à: 14.98

Quantité limitée.

Shirley K

MANTEAUX D'HIVER

Régulier: \$130.00 à \$170.00

EN VENTE DE: \$69 à \$99

Quantité limitée.

CENTRE DU RASOIR

SECHOIR Jérôme Alexander

CB 1000

SPECIAL: 10.95

CHAUSSURES Marco

20% de rabais sur toutes nos bottes d'hiver en magasin.

MARIE MOI

Jupes ou vestons à 17.99

EN PROMOTION

boutique cloé

PLACE DU ROYAUME - CHICOUTIMI

20% de rabais sur les MANTEAUX D'HIVER courts ou longs.

La Librairie Régionale, Inc.

LOT DE LIVRES DE POCHE UN SEUL PRIX 1.50 le volume

ATLANTIQUE

AMPLI YAMAHA

CA-44, 2 x 25 watts, table Yamaha 4P-66 Vu-Meter, haut-parleur Yamaha NS-55.

Rég: \$577.95

SPECIAL: 439.95

Boutik du Souhait

PETITES PLANTES VERTES

Rég: \$4.00

SPECIAL: \$3

Oeillets Rég: \$1.50

SPECIAL: 1.25

MARIE MOI

Jupes ou vestons à 17.99

EN PROMOTION

CLASS&IG DU ROYAUME

Samedi soir de 17h00 à la fermeture

BARON DE BOEUF servi avec pommes de terre au four et salade du chef

3.75

découvrez ROMICP

IMPER-MEABLES d'une valeur allant jusqu'à \$75

REDUITS A \$45

astral photo

FILM "IMAGE"

110-24 et 135-24

finition comprise

Rég: \$7.99 et \$8.50

SPECIAL: \$7

Jerobag

545-2876 PLACE DU ROYAUME

UN LOT DE SACS D'ECOLE

Prix régulier: \$27

EN SPECIAL: \$15

MAZIM

GILETS DE LAINE ET ANGORA

col roulé, rond ou en V

Rég: \$24.99

SPECIAL: 19.99

SIMARD & VOYER

"WALLE-BEES"

Rég: \$80.00

SPECIAL: \$68

80 BOUTIQUES ET MAGASINS VOUS OFFRENT CES PRIX CADEAUX

3 jours d'aubaines JEUDI - VENDREDI - SAMEDI

la chaumière inc.

10% de rabais sur tous les poées à combustion lente en magasin



JEAN-O

COTON QUATE FITS
Couleurs variées à \$10



smart set

20% sur les ROBES



doucet BIJOUTIER

25% MONTRES Seiko en magasin
20% SUR BIJOUX Or 10-14-18 K en magasin



MEGO

Avec l'achat d'une paire de SOULIERS, d'une paire de BOTTES à prix régulier, OBTENEZ 25% d'escompte sur la BOURSE.



MAHARAJA

20% sur toute la marchandise en magasin
50% sur les ROBES à manches courtes



la maison DIANA

Rabais de \$25 sur tous les MANTEAUX D'HIVER et costumes tailleur



Mode & sport

20% sur les vêtements de tennis et les sacs de sport en magasin



GALERIE LA BOÛTIE

LAMPES A L'HUILE, poterie, faite au Québec.
Rég.: \$26.95
SPECIAL: 19.95



PANTALONS VELOURS COTELE

22.99
Couleurs assorties



BOUTIQUE No.5

20% sur toutes les BLOUSES en magasin. Couleurs, grandeurs assorties



MONSIEUR FROMAGE #1

FROMAGE JAWSBERG DE NORVEGE
3.32 la livre



LA PAYSANNE AUSTRAL

20% ABAT-JOUR CHROMES ET PLASTIFIES



L'Objet Ancien ANTIQUITES

Pauline Thibodeau
Escompte 20% sur toute la marchandise en magasin



EBENISTERIE QUEBECOISE

Recettes de GRAND-MERE sur plaquettes murales en bois.
Rég.: \$8.95
SPECIAL: 4.98



SPECIAL RETOUR A L'ECOLE SOULIERS

à 29.95 et 39.95



LEVI'S 1850 LEVI'S

Corduroy spécial à 16.99 rég. \$29.99
Disponible dans le gris seulement
Jeans assortis
Levi's SPECIAL: 16.99



Kinney Chaussures

Mode et beauté pour tous
BOTTES DE TOILETTE en cuir Maxima, avec ou sans fermeture, dans les couleurs: noir, gris, beige et brun.
Rég.: \$59.99
SPECIAL: \$49



GAZEBO

JACKET EN RENARD bleu naturel à \$899



boutique ZIBA

MANTEAUX COURTS en cuir et suède. rég. jusqu'à \$199. - SPECIAL: \$59
Quantité limitée
BLOUSES manches longues. rég. jusqu'à \$35. - SPECIAL: \$5



Créations PAULA BRUNA

25% sur le NATUREL de Daisy Fresh



PHARMAPRIX

FEUILLES MOBILES en 500 1.99



BIJOUTERIE LABELLE

BAGUES pour dames avec pierres à 40%



Créations Artisanales

50% JUPES PORTE- FEUILLE, MANTEAUX COURTS, ETOILES ET FOULARDS tissés à la main



BO JEANS

JEANS OU CORDUROY 16.99 la paire



BOUTIQUE CHARLOT

JEANS A 19.95
GILETS COTON QUATE A 12.95



Salon Six

20% sur toutes les BOURSES en magasin



GBND PHOTO ENR.

1- 8 x 10
1- 5 x 7
2- 3 1/2 x 5
18.50



Cartier

LOT D'HABITS nouvellement arrivés. Valeur: \$210
SPECIAL: \$170



La boutique AMOUR

MANTEAUX D'AUTOMNE ET PRINTEMPS 50%



DES ESCOMP- TES ALLANT JUSQU'A 80% VOUS SONT OFFERTS PAR NOS GERANTS

GALERIE D'ART LILIANE LANDRY:

35% LORION: allant de 25% à 35% Philips



maggie

MANTEAUX A 20% courts et longs



GILET STOP

20% sur tous les COTONS QUATES en magasin



CITE

BOTTES D'HIVER pour dames SPECIAL: 29.95



MUSIQUE TEMPO

CHAINE STEREO Marantz comprenant l'amplificateur SR 2000, table tournante TT 2000 (cartouche incluse), haut parleurs MA.
Rég.: \$1,130
SPECIAL TEMPO: 799.95



ZODIAC

Un lot de PANTALONS CORDUROY jeans, et pantalons Stop One. AU SUPER-SPECIAL CHOC DE \$15 la paire ou 2 paires pour \$28



STYLOS PLUS

20% SUR LES STYLOS ET PLUMES "SHEAFFER" ET "PARKER" d'une valeur de \$5 et plus.



Petit Cordonnier

LOT DE SOULIERS Rég.: \$22 - \$24 - \$26 - SPECIAL: 13.99 balance de lignes



F AUCHER & BERGERON OURRURES INC.

CHAT NATUREL pleine peau Rég.: \$2,195
SPECIAL: \$1,495



stokes

SERVICE DE VAISSELLE "Caracas" 45 morceaux Rég.: \$99.95
SPECIAL: 69.95



INDOR

20% de rabais sur toute notre nouvelle COLLECTION DE BLOUSES AUTOMNE-HIVER



Cyrille Savard

20% de rabais sur les MONTRES BULOVA ET SEIKO en magasin



chez BEATRICE

Magasin à ravor PANTALONS DE VELOURS de 7 à 15 ans SPECIAL: 15.99



Boutique LA BOÛTIE

POT ET JEU D'USTENSILES 6 MORCEAUX RASTI Rég.: \$19.95
SPECIAL: 14.95 Choix de 6 couleurs



MARIE-CLAIRE

MANTEAUX COURTS BOUCLES à 69.99 EN PROMOTION



jerome

a de quoi vous plaire UN LOT DE SACS D'ECOLE Prix régulier: \$27 EN SPECIAL: \$15



FANNIE

ROBES SPECIAL: \$32
MANTEAUX SPECIAL: \$149



Artisans du Royaume

LOT DE LAINE Régulier: \$1.39 à \$1.89
SPECIAL: .75



Venez profiter de la vente des gérants à
place du royaume
C'est là qu'on va

Processus de formation des MRC

"Comité de vente sous pression"

— Maurice Guérin

par Benoit Munger

ALMA — Déçu que les commissions scolaires soient considérées comme quantité négligeable dans le processus de formation des municipalités régionales de comté (MRC), le président de la Commission scolaire régionale du Lac-Saint-Jean, M. Maurice Guérin, reproche au comité régional de consultation sur la loi 125 de n'être qu'un "comité de vente sous pression".



MAURICE GUÉRIN — Accepte mal que les commissions scolaires soient considérées comme quantité négligeable.

M. Guérin a fait cette déclaration hier matin à Alma, au cours d'une conférence de presse alors qu'il commentait une résolution sur la loi 125 adoptée récemment par le conseil des commissaires de la CSR du Lac-Saint-Jean.

Dans cette résolution, les commissaires demandent que les limites de la future municipalité régionale de comté correspondent à celles de la circonscription de Lac-

Saint-Jean, que la CSR soit représentée sur le conseil provisoire pour la mise en place des MRC et qu'elle ait un siège assuré sur le conseil per-

manent ainsi qu'un droit de veto sur la localisation des écoles, le transport en commun et les loisirs. Seize autres commissions scolaires de la région ont demandé d'avoir voix au chapitre dans le processus de formation des MRC.

Les revendications des commissions scolaires ont été présentées aux trois membres du comité régional de consultation au cours de deux rencontres dont la dernière a eu lieu jeudi dernier. Parlant de la commission scolaire dont il est président, M. Guérin a déclaré: "Il est inacceptable pour un milieu comme le nôtre que les décisions prises au sein de la municipalité régionale de comté le soient sans les commissions scolaires."

M. Guérin craint que les MRC se voient confier, plus tard, des pouvoirs qui appartiennent présentement aux commissions scolaires.

Selon lui, le processus de consultation amorcé ne respecte pas la population: "Tout est décidé d'avance", soutient-il avant d'ajouter que si les commissions scolaires n'ont pas voix au chapitre, les MRC, "ça va être un fiasco".

Le député Jacques Brassard ainsi que plusieurs ministres ont reçu copie de la résolution de la CSR du Lac-Saint-Jean; M. Guérin prévoit également que cette question sera à l'ordre du jour du prochain congrès de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, au début de novembre à Montréal.

Soulignons qu'un des trois membres du comité de consultation, le maire de Jonquière, M. Francis Dufour, a déclaré, lundi, qu'il est certain que le comité ne recommandera pas au ministre la représentation des commissions scolaires sur les futurs conseils de MRC.

Souhait de Roberval

Représentation proportionnelle

ROBERVAL (JG) — Dans l'épineuse question de la représentativité des municipalités rurales et urbaines au sein de la future municipalité régionale de comté comme le veut la loi 125, la municipalité de Roberval veut une représentation proportionnelle au nombre de la population s'opposant à l'autre façon avancée: une voix égale un vote.

C'est cette ligne de conduite unanimement résolue par le conseil que le maire Tremblay défendra, jeudi soir à l'hôtel de ville de Saint-Félicien, alors que le comité de consultation d' Saguenay-Lac-Saint-Jean sur la mise en place des MRC se réunira pour justement établir quelle sera la représentation des municipalités rurales et urbaines à l'intérieur de cette nouvelle structure.

Devant ce comité présidé par M. Xavier Fortin et où siègent MM. Francis Dufour et Elias Houde, le maire Tremblay entend démontrer que cette représentation d'une voix égale un vote demandée par les municipalités rurales est "injuste". Cette façon de siéger à l'intérieur de la

MRC va davantage coûter cher aux municipalités urbaines qui feront les frais de cette transformation, retient-on des échanges de propos des membres du conseil robervalois.

Par contre, retournent les maires ruraux, la représentation proportionnelle signifie que les municipalités rurales perdraient tout simplement le droit de regard sur leur développement, devenant des banlieues des villes urbaines.

Toutefois, bien des confusions régneraient encore au sujet de la mise en place de ces MRC, ont constaté des conseillers robervalois qui ont eu le plaisir d'en discuter avec des confrères de d'autres municipalités.

Même entre les députés acheminés par le gouvernement et la réalité, il y a des grosses différences, a soutenu le conseiller A. Guy Larocque, surtout en ce qui concerne le territoire de la future MRC où Roberval voudrait vivre.

Le territoire

Au comité de consultation régional, la munici-

palité de Roberval a déjà fait parvenir une recommandation dans laquelle elle définit le MRC où elle aimerait être. Cette MRC s'étendrait de Saint-André jusqu'à La Doré.

En regroupant à l'intérieur de cette future MRC les municipalités de Saint-André, Lac-Bouchette, Lac-François-de-Sales, Chambord, Sainte-Hedwidge, Roberval, Saint-Prime, Saint-Félicien et La Doré, on tiendrait compte des affinités socio-économiques existant entre ces villes.

De même, les projets d'infrastructures routières en plan dans ce secteur, la structure organisationnelle de la majorité des services publics (tels la Sûreté du Québec, les Affaires sociales, le ministère des Transports, les centres de main-d'oeuvre, CLSC, les organismes de développement), la très grande étendue du comté actuel, les divergences marquées entre les deux pôles de ce même comté, autant de raisons avancées par le conseil robervalois à l'appui de sa thèse.

Tout en soutenant que

ce long comté actuel devrait comprendre deux MRC, la division proposée par Roberval et appuyée par plusieurs municipalités participantes conviendrait aux critères du gouvernement: un lieu d'appartenance, être plus petit que grand, etc.

Cette implantation traversera donc une étape importante, jeudi soir, à l'hôtel de ville, à Saint-Félicien.

Délimitation des MRC

Un duel entre urbains et ruraux sur tous les fronts

Une analyse de Claude Fortin

Le comité de consultation sur la mise en place des municipalités régionales de comté amorcé aujourd'hui à Alma, ce qui pourrait devenir l'étape de vérité du mandat qu'il doit mener à terme: les conseils des maires. Ce soir, demain et jeudi prochain, tous les maires ruraux et urbains du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'assoieront ensemble pour tenter d'établir un consensus sur la délimitation des MRC, d'une part, mais surtout sur la fameuse question de la représentativité au sein des nouveaux organismes.

Avant même que ne soit véritablement amorcé le débat entre les intervenants, toutes sortes d'obstacles apparaissent sur la voie déjà plus ou moins cahoteuse du dialogue intermunicipal.

Plusieurs ont déjà clairement annoncé leurs couleurs au sujet de la représentativité, et la discussion sur cette question, entre ruraux et urbains, promet quelques joyeux éclats.

Le consensus ne paraît pas acquis partout en ce qui a trait à la délimitation des MRC. Dans le Haut-Saguenay, le schéma d'aménagement se trouve déjà en voie de réalisation. Pour des motifs non nécessairement identiques, ruraux et urbains devraient finalement s'entendre sur l'établissement d'une MRC dont le territoire correspondra à celui de l'actuel conseil métropolitain. Dans Lac-Saint-Jean, l'un des comtés les plus homogènes au Québec, les canons politiques ne devraient pas non plus tonner autour de cette question.

Il n'en ira cependant vraisemblablement pas de même dans le Haut du Lac, où l'opposition traditionnelle, sinon naturelle, des pôles que sont les secteurs Roberval-Saint-Félicien et Dolbeau risque de corser substantiellement le débat. Les ruraux ont opté pour l'établissement d'une MRC qui correspond à l'actuel conseil de comté de Lac-Saint-Jean-ouest, de manière à maximiser leur poids à l'intérieur du futur organisme. Les urbains, quant à eux, favoriseraient plutôt la création de deux MRC, articulées autour des deux pôles d'influence.

Sur tous les fronts, c'est entre urbains et ruraux que se dessine le duel.

De la discussion jaillira la lumière, faut-il souhaiter, à condition, bien sûr, que cette dis-

cussion véhicule véritablement la préoccupation de l'intérêt de la communauté régionale, dont les membres ont mandaté les élus pour parler en leur nom. Toute autre motivation devrait occuper une place secondaire dans la démarche des maires.

Les futurs conseils des municipalités régionales de comtés auront pour principal mandat d'élaborer les schémas d'aménagement et d'en diriger l'application par la suite. Ces schémas doivent établir les grandes lignes d'une planification cohérente du développement du territoire qu'il touche. Celui-ci pourrait revêtir, pour l'avenir des communautés une importance très grande, notamment du fait qu'il ouvre toute grande la porte à une coordination véritablement organisée du développement de tout un territoire, au-delà des seules préoccupations localistes.

A la base de l'application de la loi sur l'aménagement se trouve le dialogue: entre élus d'une part, et entre élus et citoyens d'autre part. Le législateur en a aussi fait un appel clair au sens des responsabilités en accroissant la portée décisionnelle municipale sur le développement du territoire.

Il faut souhaiter que les maires de tout le Saguenay-Lac-Saint-Jean feroient preuve d'une maturité suffisante pour conclure une entente sur l'établissement des MRC dans le meilleur intérêt de leurs concitoyens. Le comité des trois ne devrait nullement avoir à trancher le débat, et encore moins le ministre.

Si on ne parvenait même pas à s'entendre sur les modalités de discussions, comment pourrait-on ensuite prétendre s'engager adéquatement dans la voie de la confection et de l'administration des schémas.

Au-delà des seuls schémas d'aménagement, la loi 125 ouvre la porte à une gamme extrêmement étendue d'outils de coordination supra locaux. Les esprits les plus éclairés, et surtout les plus fondamentalement préoccupés par l'intérêt et le développement de la collectivité qui délègue les élus sauront choisir les bons outils et les utiliser adéquatement.

Dans cette optique, eu égard à la très grande importance de l'enjeu, il importe d'engager du bon pied le débat sur les municipalités régionales de comtés.

Proposition du CRL

Six MRC dans la région

ALMA — Parce qu'il est important de diminuer au maximum le territoire des futures municipalités régionales de comté et ce, pour un meilleur rendement, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean devrait compter six MRC autour

des municipalités de La Baie, Chicoutimi, Jonquière, Alma, Roberval et Dolbeau.

Tel est l'essentiel de la proposition du conseil régional des loisirs concernant la loi 125 sur l'aménagement du terri-

toire qui fait, depuis quelques mois, l'objet d'une vaste consultation dans la région. Cette proposition est contenue dans un document remis au comité régional de consultation en août dernier et que le CRL a rendu public hier.

Un message important aux détenteurs de cafetières goutte-à-goutte Générale Électrique du Canada

Certaines cafetières goutte-à-goutte CGE fabriquées entre les mois d'octobre 1976 et avril 1978 peuvent constituer un risque d'incendie

Nous demandons aux propriétaires de comparer le numéro de modèle et le code de date de leur cafetière aux numéros ci-dessous, afin de savoir si leur cafetière peut présenter un danger ou non:

Modèle DC200A	Modèle DC400A	Modèle DC500A
Code de date 6710 à 6712	6709 à 6712	7706 à 7712
7701 à 7712	7701 à 7712	7801 à 7804
7801 à 7804	7801 à 7804	

Toutes les autres cafetières sont hors de cause.

Les détenteurs de ces cafetières goutte-à-goutte CGE doivent cesser de les utiliser immédiatement et les retourner sans la carafe au dépôt de service autorisé CGE le plus proche pour les faire modifier sans frais. Vous trouverez la liste de ces dépôts de service dans les pages jaunes de votre annuaire sous la rubrique Appareils électriques, petits, vente et service ou sur la carte qui accompagne le produit.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à la CGE Boîte postale 4000, Barrie (Ontario) L4M 4V3, ou appeler, sans frais, un des numéros suivants:

Toutes les provinces à l'exception de la Colombie-Britannique et du Québec: 1-800-461-7577
Colombie-Britannique: 112-800-461-7577
Québec (Français seulement): 1-514-331-4468 (Frais virés)

Vous pouvez appeler ces numéros du lundi au vendredi entre 9 h et 17 h H.A.E.





La maison

Duchesne Auto Ltée

vous invite cordialement à la présentation de la gamme

1981

des nouvelles voitures
(Pontiac, Buick, Cadillac)
et des camions
G.M.C.

Venez nous rencontrer jeudi, le

25

septembre à

20h00

Des rafraîchissements et un goûter vous seront servis



Après l'hôpital psychiatrique

Les patients sont mis au bord d'un précipice

MONTREAL (PC) — Un grand nombre de patients, après avoir reçu leur congé des asiles psychiatriques, ne font que quitter l'isolement des hôpitaux pour retrouver l'isolement d'une chambre, déclare le Dr Joaquin Ruiz-Navarro, un psychiatre de l'hôpital St. Mary's.

"La vie dans une maison de chambres, cela signifie souvent échanger des pilules avec les autres patients de la chambre à côté, et boire des cafés et des cokes à longueur de journée, dit le médecin. Ou bien aller flâner dans les centres commerciaux et autres endroits du genre.

"On offre très peu à ces patients, en réalité."

D'autres spécialistes de la santé mentale, par ailleurs, sont d'un autre avis. "Il est vrai que certains patients sont isolés quand ils quittent l'hôpital, déclare M. Harvey Nissen, un travailleur social à l'Institut Allan Memorial de Montréal. Mais il faut comprendre que certains patients ont besoin qu'on les laisse seuls pendant une longue période."

Même s'ils ne sont pas d'accord sur l'ampleur ou les causes du problème, peu de spécialistes nient cependant que les patients aient de la dif-

ficulté à s'adapter, à leur sortie de l'hôpital.

Certains n'ont rien

"Ce sont ceux qui n'entrent pas dans une catégorie spéciale qui nous inquiètent, dit Lynne Stephen, infirmière en chef des services à domicile au Allan Memorial. Pour certains groupes, il y a toutes sortes de services — par exemple pour les personnes âgées en bonne santé. Ils ont des clubs, des groupes sociaux, etc. Mais d'autres, par contre, n'ont leur place nulle part."

M. Ed Leckner, président de l'Association des parents et amis des malades mentaux, explique ainsi la situation: "Dans les hôpitaux, vous recevez des soins intensifs, et les médecins guérissent vos symptômes. Ensuite vient le moment où vous êtes assez bien pour sortir. Mais pour aller où?"

"Tout ce travail ne sert à rien. Au lieu d'un retour graduel dans la société, les patients sont mis au bord d'un précipice. Il n'y a rien pour les supporter, sauf d'autres patients. C'est ainsi qu'on a tellement de patients qui reviennent à l'hôpital au bout de quelques mois."

Le patient est seul

Fraser H., âgé de 31 ans, a

passé cinq ans dans un hôpital mental de Montréal. A titre de patient, on faisait tout pour lui — on préparait ses repas, on lavait son linge, on planifiait ses journées. Une fois sorti, il se retrouve seul.

Il ne voyait jamais de travailleur social, n'avait pas de rendez-vous dans une clinique externe. Neuf mois plus tard, il était de retour à l'hôpital. "La réalité, c'est qu'en sortant d'un hôpital psychiatrique, personne ne vous aide, dit Fraser. On doit se débrouiller avec la solitude."

On ne possède pas de statistiques sur le nombre de patients qui décrochent du système.

Certains voient rarement les travailleurs sociaux ou les psychiatres après avoir eu leur congé. Un bon nombre ne viennent que lorsqu'ils ont des difficultés ou qu'ils veulent faire renouveler leurs prescriptions.

"Il doit y en avoir des milliers qui errent dans le centre-ville", dit M. Leckner. Pourtant, tous les hôpitaux suivent leurs patients après leur sortie. A l'Institut Allan Memorial, par exemple, on traite environ 1.000 patients en dehors de l'hôpital. Et à Louis-Hippolyte Lafontaine, on continue de tra-

vailler avec les deux tiers des quelque 6.000 patients, dans les cliniques, les foyers d'accueil, les centres de réhabilitation.

M. Chris MacFadden, directeur de Forward House, le centre de réhabilitation vers lequel Fraser s'est finalement dirigé, estime que 700 patients mentaux reçoivent leur congé toutes les quatre ou six semaines, dans les hôpitaux de Montréal et des environs.

Il dit qu'à cause du manque de services post-hospitaliers, beaucoup de patients sont aux prises avec des besoins sans personne pour les aider. "Il n'y a rien de ce côté-là, rien du tout", dit M. MacFadden.

Ray W., un jeune patient psychiatrique, déclare que beaucoup de gens, comme lui, n'obtiennent pas les services dont ils ont besoin à cause d'un manque de motivation et d'information au moment de quitter l'hôpital.

Ray est une des quelque 100 personnes qui suivent cette année un cours de formation professionnelle à Forward House. Ray a été envoyé là par un travailleur social, mais plusieurs autres ont dit avoir entendu parler de cet endroit par d'autres patients, et non pas par des psychiatres ou des travailleurs sociaux.



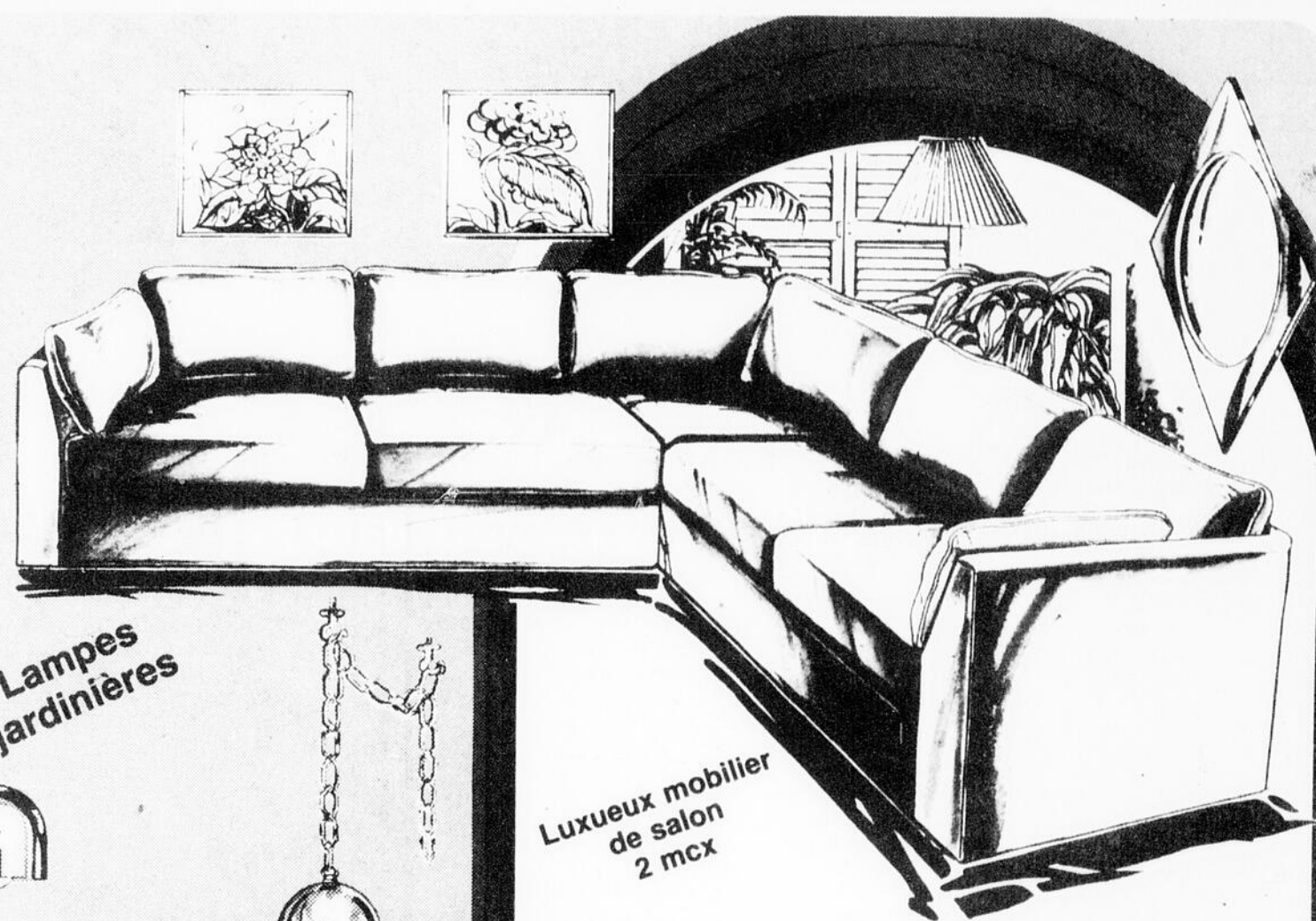
LEGARÉ LEGARÉ

LE TEMPS DES VALEURS

CHICOUTIMI
491, des
Champs-Élysées
JONQUIÈRE
350, rue
St-Dominique
**VILLE DE
LA BAIE**
322, rue
Bagot

ROBERVAL
861, rue St-Jean
ALMA
455, rue
Sacré-Coeur

ST-FÉLICIEN
1195, boul.
Sacré-Coeur
DOLBEAU
1400, boul.
Walberg



Lampes
jardinières

Luxeux mobilier
de salon
2 mcx

Enfin un mobilier de salon qui EST aussi confortable qu'il en a l'air. Comprend un luxueux sofa de 90" et une causeuse de 58" à l'accoudoir. Coussins de siège et de dos amovibles et réversibles. Recouvrement duveteux 100% acrylique dans les tons de brun, chamois ou brique.

\$679

Pour le temps des feuilles mortes: Créez des jardins suspendus illuminés au cœur de votre foyer. De fini chrome. Ampoule incluse. Dimensions approx.: 7" profond, 7 1/2" de diam. Les plantes ne sont pas incluses.

Lampe-
jardinière
Poteau.

49⁹⁵

Lampe-
jardinière
Suspendue.

34⁹⁵

Achetez les deux pour **79**
Épargnez un autre **5⁰⁰**!

MATELAS ou SOMMIER-BOÎTE

\$119.

ENSEMBLE 2 MCX

\$198.

Matelas de 54" à 252 ressorts spiraux. Recouvrement piqué à une nappe de mousse. Bords préformés empêchant la déformation. Sommier-boîte assorti. Maintenant, achetez l'ensemble et ÉPARGNEZ \$40.00 de plus!

ÉPARGNEZ
UN AUTRE
\$40
en achetant
l'ensemble

Serta

Livraison
gratuite
LIVRAISON
GRATUITE

AVEC UN COMPTE **LEGARÉ**
C'EST PLUS FACILE DE MAGASINER

NOUS FINANÇONS NOTRE CRÉDIT

NOUS ACCEPTONS
AUSI

CHARGEX
VISA

C'EST UN SOFA,
C'EST UN LIT...
C'EST LES DEUX!

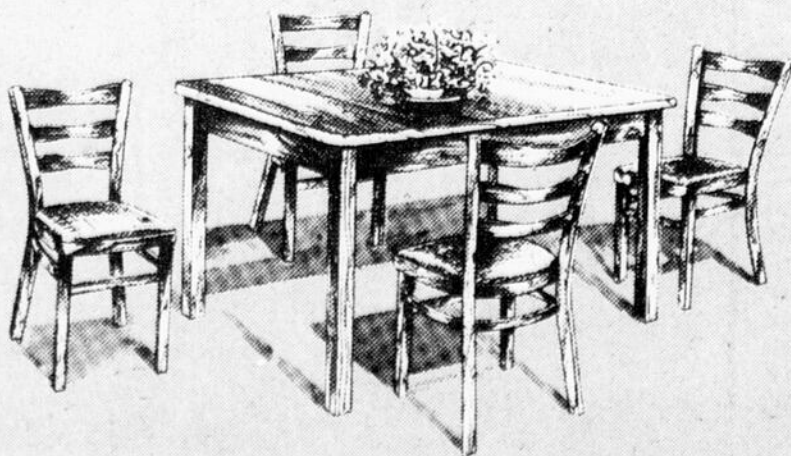
LE JOUR: Charmant sofa à carreaux brun et beige, se mariant à tous les décors.
LE SOIR: Se transforme en un lit pleine grandeur avec matelas double à ressorts de "SERTA".

Fauteuil assorti disponible en sus.

\$379



Serta



Ens. de dinette 5 mcx

Table de 36 x 36" s'ouvrant à 48". Dessus laminé, facile d'entretien. 4 chaises de fabrication tchèque, synonyme de qualité. Les chaises sont recouvertes d'un beau tissu, couleur: "flamme". Un ensemble marquant!

\$429 5 mcx

Travaux d'isolation

Trois organismes à la rescousse du consommateur



PROGRAMME D'ISOLATION — Les représentants des trois organismes impliqués dans la protection du consommateur dans les travaux d'isolation, étaient présents à la conférence de presse. Il s'agit de MM. Jacques Mercier, responsable du

Programme d'isolation des maisons, Denis Pronovost, vice-président de la Régie des entreprises de construction du Québec, et Léonard Fortin, représentant régional de l'Office de protection du consommateur. (Photo Réal Tremblay)

JONQUIERE (RH) — Trois organismes viennent de se donner la main pour protéger le consommateur dans ses travaux d'isolation, et hier, leurs représentants étaient de passage à Jonquière pour une conférence de presse.

Il s'agit de M. Jacques Mercier, responsable du Programme d'isolation des maisons, M. Denis Pronovost, vice-président de la Régie des entreprises de construction du Québec, et M. Léonard Fortin, représentant régional de l'Office de protection du consommateur.

Pour faire ressortir le besoin de protection, M. Mercier a mentionné, hier, que toutes les factures, de façon générale, dépassent les bornes et que dans une proportion de 10 pour cent, elles frisent la fraude.

D'autre part, en 1979, on dénombreait 15.000 licences d'entrepreneurs d'isolation tandis que l'Office de protection du consommateur a intenté 1.500 poursuites à des entrepreneurs ne détenant pas de licence au cours de la même période.

Au Saguenay, il existe 30 en-

trepreneurs détenant une licence, et au Lac-Saint-Jean 15.

Une licence

Pour obtenir leur licence, les entrepreneurs doivent subir un examen spécialisé en isolation et la Régie des entreprises de construction est chargée de recevoir les plaintes des consommateurs insatisfaits des travaux effectués par des entrepreneurs qualifiés.

La régie incite donc les consommateurs à vérifier si leur entrepreneur est titulaire d'une licence en isolation avant de lui confier des travaux. Ils peuvent le faire en communiquant avec le numéro téléphonique 643-7150, à Québec. A noter que l'entrepreneur doit détenir une licence pour que le consommateur puisse obtenir une subvention.

Un contrat-type

L'Office de la protection du consommateur pour sa part, met un contrat-type à la disposition des entrepreneurs et le

consommateur est maintenant en droit de l'exiger.

Il contient toutes les dispositions de la Loi sur la protection du consommateur réglementant les contrats écrits en plus d'une description précise de l'isolant qu'il achète ainsi que le coût exact des matériaux et des travaux d'isolation qu'il aura à payer, et ce, avant de signer le contrat.

Une surveillance plus étroite

Le Bureau des économies d'énergie, enfin, précise que le contrat-type contient tous les renseignements permettant de remplir les formules de demande de subvention.

Depuis le 1er septembre, le bureau évalue ces demandes en fonction de coûts repérés établis sur la base de la moyenne des prix généralement en vigueur au Québec pour des travaux d'isolation.

Ceci a été rendu nécessaire par des abus répétés de certains entrepreneurs exigeant des prix anormalement élevés.

Dolbeau

Augmentation du rôle d'évaluation

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — Le rôle d'évaluation de la ville de Dolbeau pour la prochaine année a augmenté de \$17.385.051, ayant passé de \$68.284.959 à \$85.670.010 pour la valeur imposable. Quant à la valeur non imposable, elle est de \$18.285.930 comparativement à \$16.474.850 en 1980.

Ce nouveau rôle préparé par la firme Dal-laire & Laforte a été déposé à la dernière séance du conseil municipal.

Mme Suzanne Beauchamp-Niquet a indiqué que la moyenne de l'augmentation générale se situe à 15% bien qu'au centre-ville il y a eu des ajustements de l'ordre de 40% et 45%. Selon le maire, le rôle d'évaluation qui était de 68% l'an dernier est rendu maintenant à 80% de la valeur réelle. Elle a de plus indiqué que d'ici 1983 il fallait atteindre 100% comme le veut la loi.

Mentionnant que ces augmentations n'étaient pas très agréables, Mme Niquet a dit souhaiter que la facture "n'augmente pas trop" la charge des propriétaires alors que le taux de la taxe ne sera connu qu'à la préparation du budget.

Transport en commun

Le conseil municipal a accepté d'aider CECO-FORT pour un montant de \$700 dans une campagne de promotion visant à faire connaître l'existence du transport en commun dans la ville de Dolbeau et à inciter les gens à l'utiliser davantage.

Cette campagne devrait commencer au début d'octobre et la compagnie JASMIN apportera également sa collaboration financière aux marchands de la ville.

Travaux publics

Il en coûtera quelque

\$180.537.92 pour compléter les 23e, 24e et 25e avenues ainsi qu'une partie de la 29e avenue. Les travaux débuteront dans quelques jours pour se terminer à la fin d'octobre.

Dépotoir

Un gardien surveille maintenant le dépotoir municipal qui a été nettoyé et clôturé. Les heures d'ouverture sont du mardi au samedi, de 8 heures à 17 heures.

Selon Mme Niquet, le conseil a dû prendre cette décision sur la recommandation de M. Marcel Boily à la suite de nombreuses plaintes reçues qui étaient très valables pour l'environnement. Elle a invité la population à collaborer avec le conseil et ne pas laisser de sacs d'ordures le long de la 2e avenue.

Maisons fleuries

31 propriétaires se sont inscrits au concours Maisons fleuries 1980. Le comité du jury a fait connaître les gagnants qui sont: M. et Mme Henri-Paul Brassard, 1897 Beaurivage; M. et Mme Aurélien Lalancette, 2027, rue Coulobme, et M. et Mme Roméo Dessureault, 1371, rue des Erables.

Mme Niquet a souligné que Dolbeau avait connu une amélioration dans ce domaine et a incité la population à continuer.

Foyer

MM. Laurent Gosselin et Jean-Louis Poirier représenteront le conseil municipal dans le conseil d'administration de la Corporation colombienne Jean-Dolbeau Inc.

OMHD

Le conseil a accepté la requête soumise par l'Office municipal d'habitation de Dolbeau pour augmenter les administrateurs de 5 à 7.

Gaudreault candidat au poste de conseiller

VILLE DE LA BAIE — Un membre de l'administration actuelle à Ville de La Baie, le conseiller Cyprien Gaudreault a annoncé hier, qu'il sera candidat à l'élection du 2 novembre prochain.

briguera les suffrages dans le quartier numéro quatre.

Pour le moment on ne sait pas si M. Gaudreault aura de l'opposition. Toutefois, la rumeur veut que le docteur Serge Tremblay soit intéressé à la politique municipale. Il a été impossible de le joindre hier, pour connaître ses intentions.

Avec la nouvelle division des districts électoraux à Ville de La Baie, le conseiller sortant

En vigueur du
25 au 27 sept. 80

SENSATIONNEL!

RABAIS
\$2 A \$4 VER. CAR.
2³⁹ à 5³³ M. CAR.

RABAIS
\$2 VER. CAR.
Tapis coupé et bouclé
Rég.: \$12.99
10⁹⁹ ver. car.
Rég.: \$15.53 m. car.
13¹⁴ m. car.
"Beau Mirage", peluche 100% nylon, très durable. Parfait pour toute la maison. Choix de 7 couleurs multicolores. Env. 12' large. #12 600.

RABAIS
\$2 VER. CAR.
Tapis coupé et bouclé
Rég.: \$15.99
13⁹⁹ ver. car.
Rég.: \$19.12 m. car.
16⁷³ m. car.
"Aramis", peluche 100% nylon, aspect soyeux. Choix de 9 magnifiques couleurs. Parfait pour toute la maison. Env. 12' large. #12 580.

RABAIS
\$4 VER. CAR.
Tapis "Trutwist"
Rég.: \$20.99 ver. car.
16⁹⁹ ver. car.
Rég.: \$27.97 m. car.
22⁶⁴ m. car.
"Luxor", peluche 80% acrylique et 20% nylon. Non allergène, anti-noisissure. Facile d'entretien. Choix de magnifiques couleurs. Env. 12' large. #11 180.

RABAIS
\$3⁰¹ VER. CAR.
Tapis "Grandessa"
Rég.: \$24.00 ver. car.
20⁹⁹ ver. car.
Rég.: \$28.70 m. car.
25¹⁰ m. car.
"Grandessa", peluche 100% polyester. Epaisse peluche pour le confort. Choix de 12 riches couleurs. Env. 12' large. #13 800.

Tapis, couvre-planchers — (Rayon 37)

Les mentions rég. ou étai de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: lundi, mardi et mercredi, 9h15 à 17h30, jeudi, vendredi, 9h15 à 21h00, et le samedi, de 9h00 à 17h00. Prix en vigueur jusqu'à épuisement des stocks, sauf indication contraire. Achetez par téléphone en composant: 549-8240, ou venez chez Sears, Place du Saguenay, Chicoutimi.

vous en avez pour votre argent...et plus.

québec en bref

Un peu plus d'autonomie à la CUM

MONTREAL (PC) — La Communauté urbaine de Montréal (CUM) présenterait, au cours des prochaines semaines, au gouvernement du Québec une série d'amendements visant à modifier l'ensemble des structures administratives de la communauté.

Ces amendements, selon La Presse, recommanderaient notamment l'abolition du Conseil de sécurité dans sa forme actuelle, le rapatriement complet de la juridiction de la police, l'abolition du poste de président-directeur général de la Commission des transports, et la disparition de commissaires de la CTCUM.

Plusieurs de ces recommandations feraient actuellement l'objet d'un débat controversé entre la ville de Montréal et la banlieue.

Echéanciers personnels confondus avec le bien du pays

SHERBROOKE (PC) — Le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, a accusé lundi soir le premier ministre Pierre Trudeau et son homologue québécois, M. René Lévesque, de confondre leurs échéanciers personnels avec le bien du pays.

Selon M. Ryan, il est inutile de bousculer le peuple car le temps est un facteur essentiel qui réussit toujours à modifier les situations et les événements.

Le leader libéral participait à l'investiture de son parti dans le comté de Saint-François où l'a choisie Mme Monique Gagnon-Tremblay, qui exerce la profession de notaire, comme candidate libérale.

Manif des travailleurs de la CPCV

VALLEYFIELD (PC) — Les membres du Syndicat des produits chimiques de Valleyfield ont manifesté hier, avant de rencontrer le député du Parti québécois dans le comté de Beauharnois, M. Laurent Lavigne.

Les syndiqués à l'emploi de la Corporation des produits chimiques de Valleyfield (CPCV) exigent le respect de l'article 187 de la loi 17 obligeant leur employeur à rémunérer les employés mis à pied à la suite de l'arrêt des opérations sur recommandation du gouvernement.

Le syndicat souhaite que le député Lavigne intervienne auprès du Conseil des ministres pour obliger la compagnie à verser un salaire aux 200 employés mis à pied à la suite d'une explosion à l'usine de Valleyfield.

Non-partisanerie du CPQ

MONTREAL (PC) — Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) a annoncé hier que c'est de façon absolument non-partisane, au sens politique du terme, qu'il participera à la campagne électorale qui s'amorce, que les élections aient lieu à l'automne ou au printemps.

Le président et le vice-président exécutif du CPQ, MM. Pierre Côté et Ghislain Dufour, ont précisé qu'un document du conseil serait proposé à la discussion publique dans le but de susciter l'intérêt et l'appui de la population pour des propositions d'action politiques susceptibles de favoriser un développement continu du Québec.

Ce manifeste serait également destiné à provoquer de la part des partis politiques une réflexion et des engagements sur ces propositions.

Considérant la campagne électorale comme déjà ouverte, le CPQ rendra son document public au cours des prochaines semaines.

Industrie de la restauration

DRUMMONDVILLE (PC) — Le secteur de la restauration s'inquiète sérieusement de la stagnation de l'économie canadienne qui influence sérieusement ses projets d'expansion et la très grande majorité de ses activités.

Dans une étude préparée à l'intention des membres de l'Association des restaurateurs du Québec, réunis en congrès depuis lundi à Drummondville, les membres de cette industrie signalent que "néanmoins, les restaurateurs ont déjà planifié la construction de nouveaux établissements et la création de nombreux emplois".

Fermeture du pont

Alerte à la bombe à Ste-Foy

SAINTE-FOY (PC) — Un policier a été blessé à la suite d'une alerte à la bombe qui a entraîné la fermeture du pont Pierre-Laporte pendant deux heures et demie, hier.

Un porte parole de la Sûreté du Québec a indiqué qu'un agent de ce corps policier avait subi de légères blessures à une jambe quand son auto-patrouille a été heurtée par une voiture qui n'a pu s'arrêter à temps à l'emplacement d'un barrage.

Les recherches effectuées par les policiers de la SQ et de la police municipale de Sainte-Foy n'ont pas permis de découvrir d'engin suspect dans la structure même du pont.

Une bouteille remplie d'un mélange inflammable a cependant été trouvée dans le sable sur l'une des rives mais le porte-parole a indiqué que rien ne permettait de relier l'appel à la présence de ce cocktail Molotov rudimentaire.

Appel anonyme

L'appel téléphonique anonyme a été reçu vers onze heures par un secrétaire du service d'information de la ville de Sainte-Foy.

Cette dernière a décrit son interlocuteur comme étant un homme parlant avec un accent anglais.

Lien direct

Le pont Pierre-Laporte est le principal lien direct entre les deux rives du Saint-Laurent dans la région de Québec. A la suite de la fermeture, la circulation a été détournée par l'ancien pont de Québec, située à quelques centaines de pieds plus à l'Est.

C'était le deuxième appel à la bombe dans la région de Québec en moins d'une semaine.

Jeudi soir dernier, on avait découvert une fausse bombe dans un centre commercial de Beauport.

Caution de \$5,000

Aucune enquête préliminaire pour le "sixième homme"

MONTREAL (PC) — Nigel Barry Hamer, le présumé sixième homme impliqué dans l'enlèvement du diplomate britannique James Richard Cross, a décidé, mardi, de ne pas subir d'enquête préliminaire pour répondre aux accusations de complot, d'enlèvement et de séquestration.

Au cours d'une brève apparition devant le juge André Daviault de la Cour des sessions, l'avocat de Hamer, Me Normand Marion, a indiqué au tribunal que la Couronne et la défense s'étaient entendues pour éviter cette procédure.

Le juge Daviault a alors décidé de convoquer Hamer le trois novembre, lors de l'ouverture des assises d'automne, où la date du procès sera déterminée.



PROCEDURE EN MOINS — Nigel Barry Hamer, âgé de 30 ans, professeur en électronique sirote une tasse de café dans la cafétéria de la Cour de justice de Montréal après que le juge l'ait exempté de la procédure d'enquête préliminaire et lui ait dit de se présenter devant la Cour le 3 novembre prochain.

A la sortie de la cour, le procureur de la couronne, Me Jean-Pierre Bonin, a indiqué que d'ici cette date, Hamer pourra décider s'il préfère un

procès devant un juge seul.

Hamer, un professeur en électronique, a été arrêté au début du mois de juillet après que son nom eût

été mentionné devant la Commission d'enquête Keable.

Il a pu retrouver sa liberté moyennant un cautionnement de \$5,000.

L'aspirateur Powermate de Sears vient à bout des pires champs de bataille! Profitez de ce rabais \$60

DU 24 AU 27 SEPT. '80

4 jours seulement

299⁸⁸ Rég. \$359.98

L'aspirateur Powermate de Kenmore ne craint pas les plumes et encore moins la saleté. Il est idéal pour tous les genres de tapis, que ce soit ceux à velours ras ou à poil long. Vous obtenez en plus un jeu d'accessoires pour bien nettoyer à fond meubles et tentures et déloger la poussière logée dans les coins. L'électro-brosse est conçue pour pouvoir se glisser facilement sous les meubles, donc le nettoyage sous les lits et les canapés ne cause aucun problème. Si vous êtes à la recherche d'une aide ménagère sur laquelle on peut compter en tout temps, vous serez comblée d'aise avec notre aspirateur Kenmore. Ne tardez pas à profiter de cette offre avantageuse! Deux sacs à poussière inclus. 206 232 995 DL. Paquet de 12 sacs pour aspirateur Kenmore. 206 50331. \$6.48

Aspirateur — (Rayon 20)



Ça, c'est une aubaine Sears!

Les mentions rég. ou étai de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: lundi, mardi et mercredi, 9h15 à 17h30, jeudi, vendredi, 9h15 à 21h00, et le samedi, de 9h00 à 17h00. Prix en vigueur jusqu'à épuisement des stocks, sauf indication contraire. Achetez par téléphone en composant: 549-8240, ou venez chez Sears, Place du Saguenay, Chicoutimi.

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus.

La chaleur,
c'est de l'argent!
En gaspillez-vous?



Ligue de l'Électricité du Québec

Ottawa pourrait rembourser le Nouveau-Brunswick

Par Claude PAPINEAU
OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral fait face, pour la première fois, à une menace de grève générale de ses quelque 47.000 commis aux écritures (CR), qui, dès lundi prochain, pourraient sérieusement perturber l'ensemble des programmes gouvernementaux.

liance de la fonction publique du Canada, M. Andy Stewart, a annoncé hier à Ottawa que les commis s'étaient prononcés dans une proportion de 75 pour cent en faveur de la grève générale, précisant que quelque 92 pour cent des syndiqués avaient participé au vote de grève.

La grève sera inévitable si les négociations de dernière heure qu'on

doit tenir avec le Conseil du Trésor mercredi (aujourd'hui) ne portent pas fruit, a dit M. Stewart, rappelant que les commis sont en position légale de grève depuis le 6 septembre.

Commis essentiels

On compte toutefois quelque 6.300 commis qui occupent des postes désignés essentiels pour la sécurité publique et qui n'ont pas, de ce fait, le droit de grève. Il s'agit plus particulièrement des fonctionnaires affectés notamment à l'émission des chèques de sécurité de revenu, de pensions de retraite, d'allocations familiales et d'assurance-chômage, ainsi que certains employés du service des pénitenciers, de la Gendarmerie royale, et des ministères de la Santé et de la Main d'oeuvre et Immigration.

La distribution des chèques pourrait être ralentie néanmoins si les postiers ne franchissent pas les lignes de piquetage que les commis du ministère des Postes ne manqueront pas d'ériger aux abords des grands centres postaux, comme ils l'ont déjà fait il y a deux semaines au cours des débrayages sporadi-

ques.

Appui de Broadbent

Le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, a donné son appui aux commis hier, au cours d'une conférence de presse, et a demandé que le prési-

dent du Conseil du Trésor lui-même, M. Don Johnston, préside aux pourparlers avec la partie syndicale.

"Ces fonctionnaires sont parmi les moins bien payés au pays, que ce soit dans le secteur

public ou privé, et ils n'ont pas obtenu d'augmentation de salaire depuis deux ans", a dit M. Broadbent.

Le gouvernement devrait leur consentir une hausse salariale sensible, ainsi que l'indexa-

tion au coût de la vie, a ajouté le leader néo-démocrate.

Le salaire annuel moyen des commis fédéraux s'établit à l'expiration de la dernière convention collective à \$12.815.

Le syndicat réclame par ailleurs des augmentations de salaire de 11 et 9 pour cent pour un contrat de deux ans avec indexation au coût de la vie, ainsi qu'une réduction de 37 1/2 à 36 heures de la semaine de travail.

Commis aux écritures

Menace de grève

ST. ANDREWS, N.-B. (PC) — Le ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde, a laissé entendre, lundi, que le gouvernement fédéral pourrait rembourser le Nouveau-Brunswick si cette province perd de l'argent par suite de la décision d'Ottawa de cesser de subventionner le pétrole utiliser pour produire de l'électricité exportée vers la Nouvelle-Angleterre.

Selon le ministre fédéral, le gouvernement central a déjà conclu que l'Hydro du Nouveau-Brunswick "ne serait pas dans une situation désastreuse au moment où Ottawa cesserait de verser ces subsides".

M. Lalonde, qui était l'invité du Conseil des premiers ministres des Maritimes, a affirmé qu'il aurait été ridicule de continuer à verser des subventions qui auraient atteint environ \$90 millions cette année.

"Le ridicule auquel il fait allusion a pour nom un contrat et nous ne prenons pas à la légère la rupture d'un engagement contractuel", a commenté le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield. Celui-ci s'est vigoureusement opposé à ce qu'Ottawa mette fin au versement de ces subsides à compter du 1er septembre.

Le Nouveau-Brunswick vend aux États de la Nouvelle-Angleterre une quantité substantielle d'électricité produite par des centrales thermiques alimentées au pétrole. Ces ventes ont été consenties aux États américains en vertu d'un contrat signé avant la hausse vertigineuse des prix du pétrole qui a débuté en 1973. Les subsides fédéraux étaient versés pour aider la région Atlantique à faire face à l'augmentation des prix du pétrole, mais cette politique s'appliquait jusqu'à tout récemment au pétrole utiliser pour la production d'électricité, celle-ci fut-elle exportée à la Nouvelle-Angleterre.

La politique du Nouveau-Brunswick consiste à construire de puissantes centrales thermiques et à vendre le surplus d'électricité dont les consommateurs néo-brunswickois n'ont pas besoin.

Le premier ministre Hatfield a dit que les négociations avec les services publics de la Nouvelle-Angleterre de poursuaient et que le surplus d'électricité pourrait être vendu même si le Nouveau-Brunswick ne peut absorber à lui seul la perte des \$90 millions découlant de la décision d'Ottawa.

Froid accueil

Pouvoirs policiers accrus aux postes

OTTAWA (PC) — Les solliciteurs généraux de deux autres provinces ont accueilli froidement l'idée de doter les inspecteurs des Postes de pouvoirs policiers accrus, en principe pour améliorer la sécurité à ce ministère.

M. Roy McMurtry, de l'Ontario, a des réserves quant à l'octroi à ces inspecteurs du statut d'agent de la paix mais il admet que cela pourrait accroître leur efficacité.

Pour M. Allan Williams, de la Colombie-Britannique, sa province est contre parce qu'il y a déjà trop de forces policières spéciales à l'oeuvre là-bas.

Les deux ministres ont transmis ces observations dans des lettres au juge René Marin et dont le contenu a été dévoilé hier. Le juge Marin dirige une enquête fédérale sur la sécurité au ministère des Postes.

Au même moment, le secrétaire de la commission d'enquête, M. Lynn MacDonald, a précisé que les dernières audiences publiques étaient reportées à la deuxième ou la troisième semaine d'octobre. Des dirigeants du Syndicat des postiers canadiens, appelés à témoigner au début du mois, avaient en effet re-

fusé de franchir les piquets de grève tenus par des traducteurs du gouvernement fédéral.

Avec le statut d'agents de la paix, les inspecteurs des Postes pourraient plus facilement arrêter des suspects et obtenir des mandats de perquisition. Cette suggestion n'a pas reçu beaucoup d'appuis lors des audiences précédentes.

La semaine dernière, le solliciteur général du Nouveau-Brunswick, M. Rodman Logan, avait soutenu qu'un corps policier propre aux Postes serait inconstitutionnel. D'après lui, cette police dépendrait d'Ottawa alors que l'administration de la justice doit relever des provinces.

Dans sa lettre datée du 13 août, M. McMurtry ajoute qu'il est fondamentalement opposé à la prolifération des corps policiers fédéraux comme ceux du Conseil des ports nationaux et du Canadien National.

Si jamais le juge Marin recommandait d'accorder ce statut aux inspecteurs, leur pouvoir devrait être limité à la propriété fédérale et la province pourrait alors leur accorder la permission de travailler ailleurs selon le besoin, estime le ministre ontarien.

LANCASTER
des traitements de beauté personnalisés

"LE SAC SPECIFIC"

Contient trois produits de la gamme Specific et un Parfum de Toilette Detchema de REVILLON, Paris. Seulement \$15.00 avec tout achat de produits LANCASTER.

Rencontrez les représentantes Lancaster les 24, 25 et 26 septembre.

La Parfumerie
Fernand Martel
447, Racine
Chicoutimi — 549-1410

Bienvenue

À la Maison de la presse

IMPRIMERIE SAGUENAY
Le QUOTIDIEN

DIMANCHE, LE 28 SEPTEMBRE
LES PORTES SONT OUVERTES
AU PUBLIC DE
14H00 À 16H00

le don de vie.
Donnez du sang
à la Croix-Rouge

Le cadeau
toutes-
saisons...

canada en bref

Clark parle d'énergie

SASKATOON (PC) — Le leader conservateur Joe Clark a accusé le gouvernement libéral, mardi, d'être plus intéressé à faire de l'argent qu'à développer le Canada.

Pour M. Clark, le gouvernement fédéral est obsédé par les vues personnelles du premier ministre Trudeau sur la constitution et par la volonté de trouver de nouvelles sources de revenus.

Le chef de l'Opposition a affirmé qu'il était impérieux d'en arriver à une entente sur les prix du pétrole, afin que le Canada puisse réaliser l'indépendance énergétique.

"Si le pétrole étranger est coupé, a dit M. Clark, le pétrole canadien, qui peut fournir aujourd'hui cinq provinces, devra en fournir dix."

L'absence d'accord sur les prix du pétrole canadien, selon M. Clark, fait perdre des emplois, chasse des investissements et retarde le jour de l'indépendance énergétique du Canada.

Education bilingue

VANCOUVER (PC) — Les ministres provinciaux de l'Éducation ne sont pas contents de l'attitude du gouvernement fédéral à l'égard de l'éducation bilingue.

Les ministres ont interrompu leurs débats à huis clos pour publier une déclaration dans laquelle ils disent leur inquiétude devant ce qu'ils appellent l'indifférence d'Ottawa à l'égard du bilinguisme. Les ministres entendent solliciter une rencontre avec M. Francis Fox, ministre d'État fédéral, pour en discuter.

M. Pat McGeer, ministre de l'Éducation de la Colombie britannique, a déclaré que tous ses homologues provinciaux estiment que l'enseignement bilingue est entravé par l'attitude d'Ottawa.

A titre d'exemple, les ministres rappellent que l'aide fédérale à l'enseignement d'une langue seconde a été réduite de \$30 millions au cours de l'année écoulée. Toute nouvelle réduction, disent-ils, susciterait des difficultés financières pour les programmes bilingues provinciaux.

Nouvelle offre de Lalonde

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de l'Énergie a fait savoir, mardi, qu'il tenterait d'organiser pour la semaine prochaine une rencontre avec son homologue de l'Alberta, afin de lui soumettre une nouvelle offre sur les prix du pétrole.

"Si nous avons pris cette initiative, a expliqué M. Marc Lalonde, c'est parce que nous avons quelque chose que nous aimerions voir discuter ou étudier par le gouvernement albertain."

Et s'il n'est pas possible d'en arriver à une entente avec M. Merv Leitch, il espère que les deux parties pourront "au moins réduire le plus possible les domaines de mésentente".

A Edmonton, par ailleurs, M. Leitch s'est montré "quelque peu sceptique" sur l'issue de nouveaux entretiens possibles avec M. Lalonde.

"J'ai rencontré M. Lalonde à trois reprises, a-t-il rappelé. La position du gouvernement fédéral n'a réellement pas changé au cours de ces rencontres."

Pour M. Leitch, "ces entretiens avec M. Lalonde n'ont pas constitué de véritables négociations".

De toute façon, a-t-il ajouté, l'Alberta n'a aucune nouvelle proposition à faire.

Le coordonnateur en a plein les bras à Dorval

Tour de contrôle ou tour de Babel?

TORONTO (PC) — Selon des contrôleurs aériens de Dorval, les opérations y sont si désordonnées que souvent des pilotes qui demandent l'autorisation d'atterrir ne peuvent entendre les instructions de la tour de contrôle.

Témoignant mardi devant une commission d'enquête fédérale, les contrôleurs Gaston Labonté et Richard Vigeant ont affirmé que

le problème était dû à la décision du ministère des Transports d'ajouter un coordonnateur dans la tour sans le doter de l'équipement nécessaire pour faire son travail.

C'est pourquoi ce coordonnateur doit utiliser l'équipement d'un contrôleur responsable des arrivées et des départs.

Le poste de coordonnateur a été créé au de-

but de l'année afin de mettre en application le contrôle dans les deux langues à Dorval, tel que recommandé en août 1979 par une autre commission d'enquête.

"Le système serait idéal... un magnifique système, si nous avions l'équipement adéquat, a affirmé M. Vigeant dont les propos en français étaient sujets à la traduction simultanée.

Maintenant nous fonctionnons clopin-clopat avec un système qui nuit à la sécurité aérienne."

Le contrôleur qui doit céder son équipement doit alors utiliser un émetteur-récepteur d'urgence — qui ne doit pas servir en temps normal et dont les piles tombent à plat au bout de 30 minutes — pour communiquer avec les pilotes.

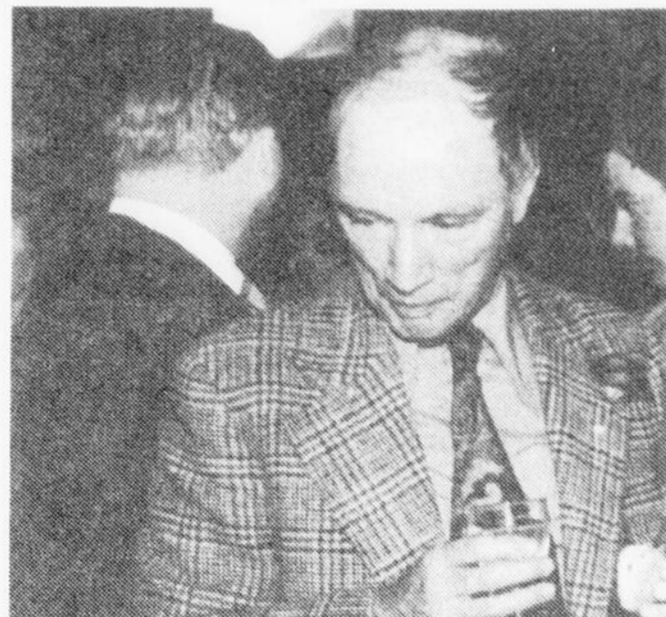
"Si vous avez 20 avions

sous votre responsabilité et ne pouvez leur parler au bout d'un moment, vous savez ce qui peut arriver, a raconté M. Labonté. Effectivement, nous n'avons plus le contrôle." Selon lui, le ministère a été prévenu mais n'a encore rien fait.

Pour M. William Robertson, président de la CATCA, une panne de courant à Dorval pourrait entraîner un de-

sastre. Dans ce cas, s'il fallait que les piles des émetteurs d'urgence soient à plat, "ils ne pourraient pas faire atterrir les avions", a-t-il dit.

Menée par le juge Charles Dubin, de la Cour d'appel de l'Ontario, l'enquête en est à son onzième mois d'audiences. Elle doit déposer son rapport l'an prochain.



NOUVEL AMI — Le premier ministre Pierre Trudeau s'est fait un nouvel ami lorsqu'il a échangé quelques mots avec un jeune Inuit tout en dégustant un morceau de Banuck, sorte de pain indien, lors d'une visite à Yellowknife.

(Laserphoto PC)

De l'opposition pour Bell Canada

OTTAWA (PC) — La société Bell Canada ne devrait pas être autorisée à ne vendre et installer chez ses abonnés que de l'équipement fourni par une filiale, a déclaré mardi M. Robert J. Bertrand, directeur des investigations des services fédéraux de la concurrence, qui témoignait devant la Commission des pratiques commerciales restrictives.

M. Bertrand a invité la commission à recommander dans son rapport que le procureur général sollicite un ordre d'interdiction en vertu de la loi d'enquête sur les monopoles.

L'ordre devrait interdire à Bell Canada:

— d'obtenir la distribution exclusive de l'équipement fabriqué par n'importe quel manufacturier, y compris Northern Telecom Ltd, sa filiale;

— de faire l'acqui-

sition, pour une période de cinq ans, de toute société qui lui fait concurrence dans la vente d'équipement;

— d'exiger des concurrents qu'ils ajoutent des pièces supplémentaires à l'équipement qu'ils branchent sur le réseau de Bell Canada, si cette dernière n'utilise pas ces pièces dans l'équipement qu'elle installe elle-même.

— de vendre ses câbles à toute filiale à des prix inférieurs à ceux de la concurrence.

M. David Orr, porte-parole de Bell Canada, a déclaré que la société n'avait "rien à dire pour le moment".

Au cours de l'enquête entreprise par la Commission depuis 1977, des dizaines de fabricants d'équipement téléphonique se sont plaints qu'il leur était impossible de vendre leurs produits à Bell Canada.

Enfants indigènes mal en point

OTTAWA (PC) — Selon le Conseil canadien sur le développement social (CCDS), le conflit juridictionnel entre les gouvernements fédéral et provinciaux sur les services aux autochtones empêche des milliers d'enfants de recevoir des soins appropriés.

L'auteur du rapport, M. Philip Hepworth, critique sévèrement les gouvernements de continuer des luttes politiques, au moment où la vie d'enfants autochtones est en danger.

"Pendant que les politiciens et les avocats discutent," écrit M. Hepworth, les enfants indigènes meurent et les familles indigènes perdent leurs enfants et leur espoir."

Le CCDS rappelle qu'en 1977 (l'année la plus récente où les statistiques à ce sujet sont connues), 20 pour cent des enfants sous les soins du bien-être social étaient des autochtones, soit beaucoup plus que la proportion des in-

digènes dans la population canadienne.

revendications territoriales.

Terres

Pour M. Hepworth, "les enfants indigènes devraient constituer une priorité dans les négociations entre les chefs indigènes et les gouvernements fédéral et provinciaux".

"Les différends juridictionnels signifient que certains enfants indigènes ne reçoivent pas la protection des services de bien-être social, sauf dans les cas de vie ou de mort."

M. Hepworth signale que seulement environ 23 pour cent des enfants indigènes adoptés le sont par des familles indigènes, depuis les dernières années.

Et pourtant tous ces gens, signale le CCDS, continuent à discuter de

JEUDI 25 SEPTEMBRE

vente à 1 DOLLAR

et plus

JEUDI 25 SEPTEMBRE

<p>Souliers de toilette</p> <p>Pour dames, couleur: tan, grandeurs: 5 à 8 1/2. Prix rég. G.F.: SPECIAL: \$10⁰⁰</p>	<p>Lots de souliers</p> <p>Pour dames, "Candies", couleurs et grandeurs désassorties. Valeur rég. G.F.: SPECIAL: \$3⁰⁰</p>
<p>Sabots pour adolescentes</p> <p>En cuir, semelles en bois, couleurs: tan ou beige. Valeur rég. G.F.: \$34.99 SPECIAL: \$15⁰⁰</p>	<p>Mules pour dames</p> <p>Couleurs assorties. Grandeurs: 5 à 10. SPECIAL: \$4⁰⁰</p>
<p>Espadrilles pour dames</p> <p>En toile, couleurs: blanc ou bleu. Grandeurs: 5 à 9. SPECIAL: \$3⁰⁰</p>	<p>Lots d'espadrilles</p> <p>Pour enfants. Couleurs et grandeurs désassorties. pointures: 5 à 3. Valeur rég. G.F. jusqu'à \$10.99 SPECIAL: \$7⁰⁰</p>

PARTICIPEZ AU CONCOURS CENTENAIRE DE LA RUE RACINE

gagnon FRÈRES

406 EST, RUE RACINE
CHICOUTIMI — 543-1501

Cartes Visa, Master Charge et American Express acceptées.

ON VOUS OFFRE

5 MODELES DE SOULIERS

SOULIERS Wallabees de Clarks

EN SPECIAL A:

\$45⁰⁰

Valeur de \$75.00 et \$80.00

QUANTITE LIMITEE, BALANCE DE LIGNE.

CHEZ: **Rodrigue** LE BOTTIER ENR.

337 Racine - Chicoutimi

arts et spectacles



— "Saint-Jean-Vianney ou le village de mon enfance perdue" sera le titre d'un film tourné à l'aide des ressources locales. Une première par-

tie traite du passé du village et la seconde de la célèbre tragédie. Sur la photo, c'est le bout de la route... (Photo Karl Tremblay)

Financé de fonds locaux

Saint-Jean-Vianney sera fixé au vidéo en novembre

par Yvon Paré

SHIPSHAW — Un vent à écorner les boeufs, à vous retrousser le poil dans les yeux sur les lieux de "l'ancien Saint-Jean-Vianney". Pas question de recevoir les journalistes sur les lieux "du crime" parce que la pluie rôdait sous les feuilles. Une jeune fille au milieu de la rue, sur la ligne blanche explique qu'il faut se rendre au "nouveau Saint-Jean-Vianney", dans la maison de Henri Blackburn. Pas d'histoire, on y va! Rien ne peut détourner un journaliste qui a flairé une conférence de presse.

"Guettez la pancarte brune", qu'elle dit.

A nous deux la pancarte brune! Quelques rues qui se croisent et enfin le numéro fatidique, le 4524 de la rue de La Fabrique. On sonne, bonjour, bonjour, nous sommes les journalistes, sortez vos réponses parce que nous avons une bonne douzaine de questions que l'on garde sur la glace comme ça. Ça peut toujours servir.

Grand jour à Saint-Jean-Vianney ou du moins pour ce qui en reste. On y fait du cinéma. Oui, oui, du vrai cinéma. Inutile de chercher Carole Laure, Jane Fonda ou Jean Lapointe. Non. Un film, un documentaire d'une durée d'une heure au nom évocateur, "Saint-Jean-Vianney ou le village de l'enfance disparue" tourné en vidéo. Pour ceux qui ne savent pas, c'est un film fait pour la télévision.

Un film sur Saint-Jean-Vianney. Un film catastrophique... "Les dents du Saguenay", "Le Triangle de Shipshaw", un glissement, un monstre qui avale toute la région... Vous n'y êtes pas! L'ambition de Jean-Joseph Tremblay est beaucoup plus modeste.

"Le film sera en trois volets. Le premier volet nous présentera le village avant la catastrophe. Des témoignages de gens qui vivaient dans le village avant l'événement. On va travailler aussi sur des photos et des films d'époque. Dans le deuxième volet, on parle du drame. Il y a la catastrophe comme telle et le drame qu'on vécu les gens en étant obligés de déménager. On parlera aussi d'une cinquantaine de personnes qui ont résisté et des luttes qu'elles ont menées. Dans le troisième volet, on parle de l'événement avec le recul, dix ans



La première école de Saint-Jean-Vianney en 1940.

après." Le tout va se structurer dans une suite d'entrevues, de films d'époque et de témoignages. "Ce sera un document humain avant tout. C'est difficile d'en parler parce ça mais ça va très, très loin", précise Jean-Joseph Tremblay. "Saint-Jean-Vianney ou le village de l'enfance disparue" coûtera \$42,000 et il a été financé par des gens de la région et même par le comité de citoyens de Saint-Jean-Vianney. Des fonds locaux, quoi!

Le tournage comme tel doit durer quatre jours si le "temps de chien" se laisse caresser les oreilles. Le film sera disponible au début de novembre. Une idée de Jean-Joseph Tremblay, une recherche de Monique Tremblay, une réalisation de Raymond La-tour, une production de Arts Echo Inc.

NOUVELLE PROGRAMMATION DE PATINODROME
MERCREDI
Soirée Rétro.
De 19h30 à 23h00.
Musique rétro pour tous les goûts.
Tirage du concours cumulatif de l'Auberge des Gouverneurs. Une fin de semaine pour deux personnes à l'Auberge des Gouverneurs de Rimouki, attribution en juin 1981.
ADMISSION: \$2.50
PATINS: \$0.50
VESTIAIRE: \$0.25
Tous les soirs:
Tirage cumulatif pour le système de son Woolco, d'une valeur de \$600.00. Attribution aux Fêtes.

Patinodrome
1415, des Champs-Élysées
Chicoutimi
545-4206 - 543-9933

LES CINÉMAS FRANCE FILM

CLAUDIA CARINA
MONICA VITTI
LA COURSE DE LA MORT
capitol saguenay centre

LE CAVALIER ELECTRIQUE

ROBERT REDFORD
JANE FONDA
LES FOURGUEURS
bellevue place du royaume 2

L'Enfer pour Miss Jones
Ges adorables Victoriennes
cartier élysée

Vous avez frémi aux "Dents de la Mer"
Vous avez tremblé pour "Carrie"
Vous hurlerez aux "Frissons de l'angoisse"
DAVID HEWINGS
LES FRISSONS DE L'ANGOISSE
LES DESIRS AMOUREUX DE MELODY
place du royaume 3

Pour une femme, la liberté commence parfois aux limites de ses émotions.
les Bons Débarras
Cause toujours tu m'intéresses
place du royaume 1



Sophia Loren

La bonne étoile

avec la collaboration de A.E. Hotchner
Seuil

résumé

De Sica choisit Sophia pour jouer dans "L'or de Naples". Il prend vite une place considérable dans sa vie. Leur "histoire d'amour" durera vingt ans.

(20) La bague

Après mon succès dans *L'or de Naples*, Carlo me prit enfin au sérieux. La période de "Attends cinq minutes" se trouvait révolue. Il décida de produire un film spécialement pour moi, encore que le projet sur lequel son choix se porta fut très voisin de *Riz amer* où Silvana Mangano avait remporté un succès considérable. Le film de Carlo devait s'intituler *La Fille du fleuve* et être tourné dans la même région de la plaine du Pô sous la direction de Mario Soldati, l'un des meilleurs réalisateurs italiens. Alberto Moravia signa l'adaptation et six scénaristes travaillèrent sur le script, dont Basilio Franchina qui allait devenir un de mes meilleurs amis.

Cette fois, Carlo produisait le film à titre personnel, sans la participation de De Laurentiis; par ailleurs, le script faisait appel à toute une gamme d'émotions intenses, l'action culminant en une scène dramatique où je retrouvais mon bébé noyé dans le fleuve. Autant d'éléments peu faits pour me rendre la tâche facile. *L'Or de Naples* n'avait été qu'un petit sketch léger et plein de bonne humeur; là, il s'agissait d'un long métrage et je craignais sans cesse de ne pas savoir faire face à tout ce qu'il exigeait de moi.

Comme je l'ai déjà dit, les trombes d'eau de *L'Or de Naples* m'avaient valu une pneumonie. La veille du dernier jour de tournage, enfin sèche, j'étais allée fêter le dernier tour de manivelle avec De Sica et quelques autres au restaurant; je m'effondrai avant la fin du dîner et l'on dut me ramener chez moi. J'avais une pneumonie accompagnée d'une forte fièvre et d'une toux monstrueuse qui me pliait en deux.

Lorsque commença le tournage de *La Fille du fleuve* j'étais tout à fait remis, mais dès le premier jour, je ne me sentis pas bien et je crus à une rechute. Impossible de trouver mon souffle la nuit; ma respiration devenait hachée et sifflante, et faisait autant de bruit que trente-six violons mal accordés. Je n'arrivais pas à fermer l'oeil. Si je m'allongeais, c'était encore pire. Non, cela n'avait rien à voir avec mon ancienne pneumonie, déclara le médecin: j'avais de l'asthme. Il ne voyait pas d'où cela pouvait venir ni comment y remédier; en tout cas, il rejeta avec mépris l'idée que l'origine pouvait être d'ordre psychologique. Le film fut tourné en juin et juillet dans l'une des régions les plus chaudes de l'Italie, mais je passais mon temps emmitouflée dans deux pulls, persuadée que tous mes ennuis venaient des poumons. Chaque soir, vers sept heures, la fièvre montait et le concert des violons reprenait. Pendant toute la nuit, je me repassais en mémoire le tournage de la journée, revoyant chaque geste, chaque mouvement. Comment m'étais-je comportée devant la caméra? Est-ce que j'en avais fait trop ou pas assez? Tel ou tel geste était-il superflu? Aurais-je dû jouer la scène d'amour avec plus de passion? Et ainsi de suite jusqu'à cinq heures du matin. Au mieux, j'arrivais à somnoler un peu, assise contre mes oreillers. Mais le matin, à la minute précise où je mettais les pieds sur le plateau et commençais à m'acti-

ver, tout se dégageait comme par enchantement, mon asthme disparaissait. Basilio Franchina, qui était également producteur, s'aperçut de mes difficultés avec le script et des problèmes que me posaient mes violons du soir; il entreprit de travailler avec moi le texte. Sa chaleur, sa compréhension, son merveilleux sens de l'humour et son honnêteté limpide me le firent aimer immédiatement. Il était intelligent, équilibré, et j'aimais sa façon de travailler, ce qu'il disait et comment il le disait. Mon éducation comportait beaucoup de lacunes et j'avais terriblement peur lui, mais je savais reconnaître l'intelligence chez les gens instruits et je les admirais. Je possédais un instinct assez infailible pour choisir les gens qui sauront m'aider dans la vie, et qu'en retour je pourrai moi-même aider et en qui j'aurai confiance. Ils ont été rares, c'est triste à dire; en tout cas, Basilio est du nombre.

Pendant le tournage de *La Fille du fleuve*, il m'apporta une aide inestimable, surtout pour la préparation — de longue durée — de la scène culminante du fleuve. C'était une scène extrêmement forte dans laquelle je devais exprimer toute la violence de la tragédie, du choc brutal, de la douleur et du désespoir.

Carlo passait parfois la nuit entière auprès de moi tandis que je me battais à chaque respiration. Nous étions devenus très proches, lui et moi, dans une relation complexe, à la fois père et fille, homme et femme, producteur et actrice, amis et conspirateurs.

Je m'étais préparée depuis si longtemps et avec une telle intensité à la grande scène en question que, malgré sa difficulté, une seule prise de vus suffit, et j'en émergeai avec le sentiment d'exaltation qui accompagne la réalisation d'un exploit. De plus, deux choses importantes s'étaient produites le dernier jour du tournage. D'abord, mon asthme avait totalement, et définitivement, disparu. Il ne fait aucun doute qu'il était dû au fardeau imposé par le film à mes jeunes épaules encore mal assurées et qu'il exprimait ma rébellion intérieure contre l'épreuve qui m'avait été imposée.

La seule chose, c'est que Carlo était venu me voir sur le plateau; il m'avait prise à part et tendu une petite boîte. Un écrin renfermant une bague avec un petit diamant. Jamais nous n'avions dit un mot de l'avenir et voilà que Carlo, toujours aussi muet, me révélait ses intentions. Je m'isolai pour pleurer de joie. Il était le seul homme qui soit vraiment entré dans ma vie, je savais maintenant que je pouvais entièrement me donner à lui. Bien sûr, il continuait à vivre avec sa femme et ses enfants, mais mes sentiments étaient désormais trop forts pour que la morale de Pozzuoli ou de n'importe qui y fasse obstacle. J'avais besoin d'amour.

Il n'est pas facile de dire si l'on a réussi un film. A la différence du théâtre où la réaction immédiate du public et les critiques du lendemain dans les journaux vous renseignent tout de suite. Même à la

télévision, les sondages vous fournissent une indication précise. Mais au cinéma, le fractionnement des prises de vus, leur enchaînement fantaisiste, leur éparpillement sur plusieurs semaines et même plusieurs mois ne vous permettent pas de préjuger du résultat. Et une fois le tournage achevé, l'actrice ignore totalement l'accueil qui sera fait à son film. Elle devra encore attendre des mois, le produit fini sera présenté à des moments différents dans les diverses parties du monde, et même alors, il lui faudra encore un certain temps avant de connaître le verdict. Ce seront les chiffres du box office qui lui fourniront la première indication. Bien sûr, il y a les réactions au jour le jour du réalisateur et du producteur, mais elles sont totalement faussées et tous deux manquent, comme l'actrice, du recul voulu pour juger de sa performance.

Aussi, et surtout si l'on débute, l'unique critère auquel on puisse se raccrocher et qui donne une idée de la valeur de ce que l'on fait, c'est la signature d'un nouveau contrat et le montant du cachet. Là, j'étais gagnante. On me proposait plus de films que je ne pouvais en faire; je n'arrêtais pas de tourner, finissant un film le vendredi pour en commencer un autre le mardi suivant. Comme si je mourais de faim et qu'il me fallait à tout prix tourner pour avoir de quoi manger. Je crois surtout que je me rattrapais sur des années de privations et de lutte; la sécurité, c'était le travail, la sécurité, c'était l'argent. Un appartement inondé de soleil avec un balcon, une belle auto et d'autres signes extérieurs de réussite du même genre. En fait, je n'en étais pas encore là, il s'en fallait de beaucoup, mais j'avais le pied à l'étrier. Le jour viendrait où je connaîtrai ce luxe, mais j'aurais aussi découvert que, pour moi, tout cela n'avait pas beaucoup d'importance et que je pouvais facilement m'en passer. Comme j'allais m'en rendre compte, le succès est quelque chose d'intérieur. Un sentiment de plénitude; la joie de vivre. Mais on ne possède pas la sagesse quand on a dix-neuf ans; et je ne faisais pas exception à la règle.

Basilio Franchina. Sophia n'est pas ambitieuse de nature. Si on l'avait laissée tranquille, à l'heure qu'il est elle serait probablement institutrice à Pozzuoli. Mais sa mère avait de l'ambition pour deux. Par contre, et c'est là le paradoxe, une fois qu'elle s'attelle à une tâche, elle s'y donne à fond et avec une énergie farouche; elle veut la perfection et elle travaillera aussi longtemps qu'il le faudra pour y parvenir. Si elle n'avait pas eu le talent voulu pour être actrice, elle aurait été le meilleur professeur de Pozzuoli ou la secrétaire la plus efficace ou encore la vendeuse hors pair qui bat tous les records. C'est parce qu'elle fait tout avec concentration, amour et patience; trois éléments inhérents à sa nature grâce à quoi elle réussissait tout ce qu'elle entreprenait. Elle tient cela de naissance, au même titre que ses yeux, sa démarche, tout ce qui fait qu'elle est Sophia.

Parmi les nombreux films que je tournai en 1955, l'année qui suivit *La Fille du fleuve*, il y eut *Domage qu'elle soit une canaille*. Dirigé par le remarquable Alessandro Blasetti, ce film réussissant dans sa distribution deux hommes qui allaient tenir une place importante dans ma vie, je veux parler de De Sica, acteur cette fois, et de Mastroianni, encore peu connu à l'époque. On le voyait davantage sur la scène, où il jouissait d'une bonne réputation, mais il n'avait tourné jusque-là que des films insignifiants dont aucun n'avait particulièrement attiré l'attention sur lui. Par ailleurs, *Domage qu'elle soit une canaille* était sa première comédie à l'écran.

L'étincelle jaillit immédiatement entre nous. Nous étions tous trois originaires de la région napolitaine (Mastroianni était né dans une petite localité distante de quelques kilomètres seulement de la ville natale de De Sica), et unis par cette complicité très spéciale et caractéristique des Napolitains. Nous partagions un même sens de l'humour, un même rythme, une philosophie de la vie et un cynisme naturel toujours présents à l'arrière-plan de notre jeu et de nos répliques. Nous avions aussi en commun le même type de répertoire.

A SUIVRE

LA BONNE ETOILE, de Sophia Loren, est publié aux Editions Seuil.

prochain épisode
L'anglais

La prison jusqu'en 2024

Une sentence minimum qui risque d'être longue

VANCOUVER (PC) — John Clifford purge actuellement une peine de prison grosse comme le Texas et qui pourrait devenir la plus longue sentence minimum dans l'histoire du Canada.

A moins que les autorités canadiennes changent d'idée, Clifford, un routier de 30 ans originaire de Hamilton, en Ontario, risque de demeurer en prison jusqu'en 2024, soit le temps qu'il reste à la peine "minimum" de 45 ans qu'on ne retrouve dans aucune loi canadienne.



John Clifford

Le bureau du solliciteur général interprète la peine de Clifford comme une condamnation à vie, ce qui signifie que le délai avant qu'il soit admissible à sa libération est de sept ans.

Condamné pour deux vols à main armée dans la même épicerie, Clifford a peut-être cru que le juge texan allait lui donner une sentence d'environ cinq ans.

Mais cela se passait avant qu'Ottawa interprète une clause peu connue d'un traité entre les deux pays d'une manière qui déçoit beaucoup les prisonniers, les avocats et même les gardiens.

De plus, le gouvernement canadien n'a pas dévoilé cette interprétation jusqu'à ce que Clifford et d'autres Canadiens se retrouvent face à des sentences qu'ils auraient pu éviter.

Le chemin vers la perpète a commencé il y a deux ans pour Clifford alors qu'il a reçu une sentence variable de cinq à 45 ans devant un tribunal du Texas. Inconnues dans le code fédéral canadien, ces sentences variables étaient une expérience destinée à inciter les détenus à coopérer avec la direction pénitentiaire et ainsi être libérés plus tôt.

Peu après avoir reçu sa sentence, Clifford de-

Selon Clifford, une douzaine d'autres Canadiens qui sont dans le même cas ont gagné la sympathie des gardiens qui ont résolu, lors de leur congrès du mois de mai, de demander à Ottawa de remédier à la situation, jusqu'ici sans succès.

"Je suis absolument convaincu que cela est

un détournement grossier des objectifs du traité et tout-à-fait contraire aux intentions du juge qui a rendu sentence", a affirmé de son côté le directeur de l'institution de Kent, M. John Dorsett.

De son côté, le directeur du service d'application des peines au ministère du solliciteur gé-

néral, M. Pat Carey, a reconnu que ces prisonniers n'ont pas reçu tous les renseignements utiles lorsqu'ils ont choisi de demander leur transfert.

Malgré ce manque d'information, a prétendu M. Carey, il n'y a rien qu'il puisse faire pour aider Clifford ou les autres détenus coincés par la

clause du traité prévoyant que la sentence maximum américaine peut être considérée comme valable au Canada, même si elle n'est pas destinée à être purgée au complet aux USA.

Pour Me Elizabeth Arnold, avocate de Clifford, son client aurait pu s'attendre à une peine de quatre à six ans, avec

une remise d'au moins deux ans pour bonne conduite, s'il avait été condamné au Canada.

Son but est de faire quitter la prison à son client, d'obtenir le plus tôt possible sa libération conditionnelle, de recevoir un pardon au Texas et de trouver un moyen de contester cette inter-

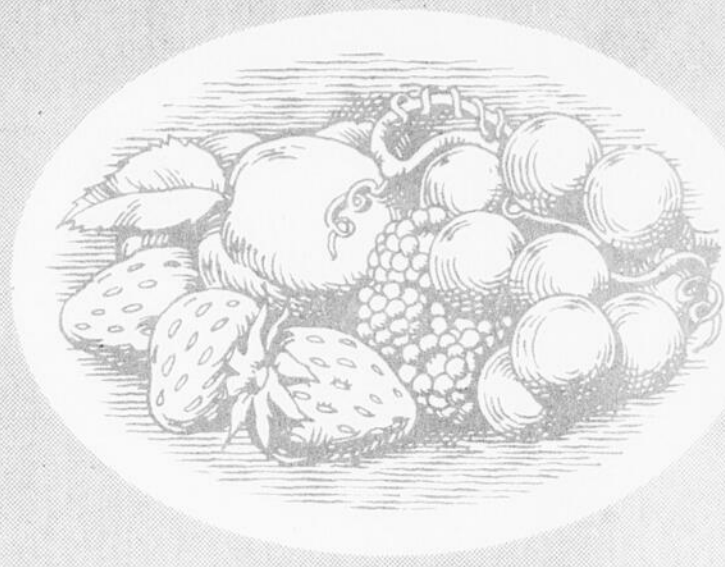
prétation canadienne du traité, a-t-elle expliqué.

Pendant ce temps, Clifford suit des cours universitaires et travaille à l'atelier de menuiserie de la prison. "Quelle sorte de liberté a-t-il quand de petits bureaucrates peuvent allonger les sentences imposées par les tribunaux?" se demande-t-il.

NOUVEAU DE KRAFT

LA MAISONNÉE

C'EST PRESQUE DE LA CONFITURE MAISON.



Fraises, framboises, raisins et abricots... quatre savoureux choix.



Une confiture bien de chez nous.

Kraft présente LA MAISONNÉE, une nouvelle gamme de délicieuses confitures à prix populaire. Confiture de fraises, de framboises, de raisins et d'abricots, quatre savoureux choix qui s'offrent à vous! Elles ont toutes été soigneusement préparées avec des ingrédients de première qualité, ce qui est tout à fait naturel chez Kraft. C'est pour ça que nous disons que c'est presque de la confiture maison. Raison de plus d'y goûter bientôt!



D'Allaird's



Un soupçon de broderie...

Framboise ou Rose
85% Polyester, 15% Laine

10-16 \$60.00

D'Allaird's

pour la femme d'aujourd'hui
Place du Royaume — Chicoutimi
QUEBEC:
Centre d'achat — Place Ste-Foy
481, rue St-Joseph
Place Québec

H92E92hC

35¢



35¢ DE RABAIS
à l'achat d'un bocal de confiture La Maisonnée, saveur au choix.

M. le détaillant participant — Pour avoir remboursé la valeur de ce coupon à votre client qui a fait l'achat du produit Kraft mentionné, Kraft Limitée, 8600 chemin Devonshire, Ville Mont-Royal, Québec H4P 2K9 vous remboursera la somme de 35¢ plus 5¢ pour les frais de manutention. Le remboursement pour toute autre raison constitue une fraude. Sur demande, vous devez faire la preuve de l'achat de stocks suffisants du produit Kraft touché par l'offre pour justifier le nombre de coupons remboursés. Ces coupons ne seront acceptés que par l'intermédiaire des détaillants participants. Le client doit payer la taxe de vente ou toute autre taxe semblable. Le coupon devient nul s'il est l'objet d'une interdiction, d'une restriction ou d'une taxe. Aux fins de remboursement, poster à Kraft Limitée, C.P. 3000, Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, E2L 4L3. Valeur comptant de 50¢. Cher consommateur — Faites rembourser ce coupon rapidement chez le détaillant participant. Un seul remboursement de 35¢ par article. Offre valable au Canada sur le produit Kraft spécifié seulement, se termine le 1^{er} mars 1981.

35¢

35¢

KRAFT

© M.C. de Kraft Limitée